

DOSSIER PÉDAGOGIQUE ET TECHNIQUE



SOMMAIRE

DOSSIER PÉDAGOGIQUE ET TECHNIQUE

Dossier pédagogique.....	3
Projet éducatif	3
Présentation des structures d'accueil.....	4
Organisation des temps d'accueil.....	4
Objectifs pédagogiques.....	11
Projet d'animation quotidienne et thématique	12
Les actions de développement durable à intégrer sur tous les temps	17
Evaluation et bilan pédagogique	18
Participation et information des familles.....	19
Le lien avec les acteurs locaux.....	21
L'accueil d'un enfant porteur de handicap, sujet à des troubles du comportement ou de la santé	23
Dossier technique	25
Santé, hygiène et sécurité des enfants, personnel, propreté des locaux	25
Ressources Humaines	27
Notre responsabilité sociétale : développement durable, solidarité, inclusion, démarche qualité, connections humaines.....	37
Règlement intérieur.....	44
Reprise du logiciel métier.....	44
Entretien et maintenance des équipements.....	45
Les modalités de contrôle opérés par la Collectivité.....	46
Plan d'action pour dynamiser les accueils des mercredis et vacances scolaires.....	48
Assurer la sécurité de nos usagers et de nos personnels lors d'une circonstance exceptionnelle	48



Préambule

Depuis près de 10 années, notre objectif a été d'assurer la réussite des accueils périscolaires et de loisirs des enfants dont vous nous avez confiés la responsabilité.

Dans un contexte sanitaire et social ô combien difficile, notre ambition est de poursuivre à vos côtés la mise en œuvre de notre projet éducatif qui s'appuie sur 4 valeurs fondamentales et une vision de la société de demain : la laïcité, la solidarité et l'inclusion et le développement durable dans lesquels le vivre-ensemble et l'ouverture à l'autre trouvent, aujourd'hui plus que jamais, tout leur sens.

Depuis 2011 nous gérons les structures périscolaires et de loisirs de Wintzenheim-Logelbach. Tout au long de ces années, nous avons veillé à assurer la réussite de ces accueils au bénéfice des enfants dont vous nous avez confiés la responsabilité, et de leurs familles. Nous avons mis en œuvre notre projet éducatif, s'appuyant sur nos valeurs.

Nous avons su prendre en compte les besoins à la fois des enfants, des familles et des équipes pour offrir des accueils de qualité. Nous avons également su nous adapter avec réactivité à l'évolution des rythmes scolaires (NAP), aux situations particulières (service minimum, covid-19, travaux à Logelbach...) et toujours en adéquation avec les orientations de votre collectivité.

La vie est faite de cycles et au courant de cette dernière DSP un cycle s'est achevé pour nos deux directrices historiques, Virginie CHARNAY BRINGEL et Chahrazad LEGHOUIL. Aujourd'hui, nous prenons un nouveau départ avec deux directrices qui travaillent en harmonie avec les valeurs des PEP Alsace. Elles sont investies autant dans leur site que dans la vie associative des PEP Alsace avec une forte envie d'innover, pour dépasser les acquis.

Elles sont proches de leurs équipes au quotidien, sur le temps de la pause méridienne, mais aussi en termes d'accompagnement, de formation, d'écoute... Cette posture leur permet d'être identifiées mieux encore comme de véritables référentes pour les parents et l'ensemble de nos partenaires.

Focus sur l'équipe de direction

Perrine BOURSE, directrice de « La Récréation » à Logelbach, en poste depuis septembre 2019 est diplômée d'un BPJEPS Loisirs Tout Public option direction.

Atout supplémentaire : de par ses fonctions de formatrice BAFA auprès d'organismes de formation, elle partage ses compétences et transmet sa passion de l'animation, elle contribue au développement des compétences de l'équipe de Logelbach et de Wintzenheim.

Tifannie IACONIS, directrice de « La Récréation » à Wintzenheim, en poste depuis septembre 2020 est diplômée d'État Éducatrice Spécialisée.

Atout supplémentaire : son diplôme et son parcours apportent de vraies plus-values dans la prise en charge des enfants de classe ULIS mais également des enfants à besoins spécifiques. Elle transmet son savoir-faire et est une personne ressource aussi bien pour les équipes que pour les enfants et les familles.

Depuis janvier 2019, les directrices et les équipes sont accompagnées, formées et soutenues par Marie DEFRANOUX, coordinatrice du service des Politiques Éducatives et Sociales de Proximité (PESP) au Siège des PEP Alsace à Colmar, très présente aux côtés des équipes.

Les PEP Alsace, le service PESP et les équipes de Wintzenheim/Logelbach travaillent au quotidien pour faire évoluer les accueils. Dans le dossier pédagogique et technique à suivre, vous trouverez ce qui a été mis en place (fonctionnement, projet d'animation...) au cours de cette dernière DSP, ainsi que les nouveautés pour la DSP 2021/2025 en violet.

À cela se rajoute un dossier « innovation » dans lequel sont précisées nos ambitions allant au-delà du simple fonctionnement et des projets d'animation.

I. PROJET EDUCATIF

Un projet éducatif PEP (cf. Annexe 1)

Notre projet éducatif se doit d'être fort pour répondre au mieux aux besoins des enfants et de leurs familles. Il est aussi une réponse territoriale adaptée aux besoins et exigences de votre Commune.

C'est ce projet éducatif qui déclinera l'ensemble des objectifs du projet pédagogique.

Les accueils éducatifs et de loisirs PEP Alsace sont des lieux à vivre, des espaces dédiés au mieux vivre ensemble et porteurs de valeurs d'émancipation citoyenne, où la valorisation de l'environnement et les temps de vie collective sont pensés, organisés et réalisés comme de réels temps d'activité.

Nos actions sont guidées par des valeurs fortes de **Laïcité, de Solidarité, d'Inclusion, de Développement Durable**, dans le cadre d'une **démarche RSO, Responsabilité Sociétale des Organisations**.

Principe fondateur de l'association Les PEP Alsace, la **laïcité** est une notion phare de la vie en collectivité et aussi une valeur humaine qui est le point de départ pour apprendre l'art du « bien vivre ensemble ». C'est par elle que les enfants apprendront à grandir ensemble, découvrir et mieux comprendre le monde et ceux qui les entourent.

La multiplicité d'activités enrichissantes dans le respect du rythme de chacun est prônée dans ce projet éducatif. Ainsi, les enfants connaîtront l'épanouissement personnel par le biais de créations, d'actions de solidarité(s) et de socialisation... car en effet aucune activité ne remplit son rôle si elle ne s'inscrit pas dans une volonté d'enrichissement de l'enfant.

Ce projet éducatif est partagé avec les enfants et les familles. La diversité des enfants et des jeunes accueillis y est un facteur d'enrichissement pour tous et l'ensemble des acteurs concourt à la réussite de ces temps de loisirs, en lien avec les usagers et les familles.

Des relations étroites se tissent avant, pendant et après l'accueil et l'avis des familles et des participants est recueilli à l'issue de chaque accueil (questionnaire de satisfaction / démarche Qualité ISO 9001).

Ce projet éducatif est partagé avec l'ensemble des partenaires pour mieux répondre aux attentes de tous, la conception de ces temps implique la participation de la Communauté de Communes, des établissements scolaires, des associations, des intervenants du territoire.

Le projet est également partagé avec les équipes. Celles-ci sont porteuses et garantes des valeurs de l'association pendant les différents accueils. Chaque équipe s'engage à promouvoir un esprit de solidarité, de laïcité et d'humanisme.

L'accueil des enfants à besoins particuliers est un engagement fort. Les PEP Alsace proposent des projets d'accueils individualisés pour les enfants qui ont des besoins spécifiques (maladie, allergie, handicap physique, sensoriel ou mental, troubles du comportement). Les PEP sont signataires de la charte de déontologie JPA pour l'accueil des personnes en situation de handicap en milieu ordinaire.

Et depuis fin 2020, un chargé de mission inclusion a rejoint l'équipe PEP Alsace ; il intervient de manière transversale pour l'ensemble des services de l'association.

II. PRESENTATION DES STRUCTURES D'ACCUEIL

Les accueils périscolaires et extrascolaires « La Récréation » sont gérés depuis maintenant 10 ans par notre service des Politiques Educatives et Sociales de Proximité (PESP).



L'accueil périscolaire « La Récréation », 11 rue de la Vallée à Wintzenheim est un site périscolaire proposant actuellement un accueil méridien et un accueil du soir. Nous proposerons à la rentrée 2021, un accueil du matin de 7h15 à 8h00 aux enfants prioritairement de la commune de Wintzenheim, des places pouvant être réservées aux enfants de classe des Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS).

L'accueil périscolaire « La Récréation », 9 rue Herzog à Logelbach est un site périscolaire et extrascolaire proposant un accueil méridien, un accueil du soir, un accueil du mercredi ainsi qu'un accueil pendant toutes les petites et grandes vacances (sauf entre Noël et Nouvel an). Au même titre qu'à Wintzenheim, nous proposerons à la rentrée 2021, un accueil du matin de 7h15 à 8h00.

L'équipe pédagogique et technique a eu le plaisir d'intégrer le nouveau bâtiment à la rentrée 2019, offrant un confort d'accueil tant administratif avec un bureau dédié à la direction et au secrétariat, que pour l'accueil des enfants lors de la pause méridienne avec une salle de restauration en self-service dotée de matériel adapté :

- Des chaises pour des enfants de maternelle adaptables à des tables plus hautes ;
- Des tables basses spécifiques pour les maternelles ;
- Des claustras, un plafond et un sol acoustique.



III. ORGANISATION DES TEMPS D'ACCUEIL

Accueil périscolaire

Les sites « La Récréation » proposent trois temps d'accueil périscolaire : l'accueil du matin de 7h15 à 8h00, la pause méridienne de 11h30 à 13h30 et l'accueil du soir de 16h00 à 18h30.

L'accueil du matin :

Les enfants de maternelle et d'élémentaire sont accueillis tous les matins au périscolaire « La Récréation » à Logelbach et à Wintzenheim par l'équipe d'animation.

Ce temps de transition entre la famille et l'école doit permettre aux enfants un éveil en douceur. L'importance de ce moment est d'accueillir les enfants de manière échelonnée avec un effectif plus important en fin d'accueil.

Les locaux : l'espace dédié doit être aménagé de manière attrayante, sécurisante, réconfortante et doit répondre à une réelle fonction pédagogique.

L'aménagement prendre en compte l'intérêt de réserver différents espaces tels que des coins dédiés aux jeux, aux activités manuelles, un coin calme avec banquettes, coussins, livres, musique douce et où seront également proposées des activités autour du chant, des comptines, des histoires...

Les activités : l'enfant est acteur de son temps d'accueil. Pour cela la direction des sites et les animateurs organisent l'accueil de manière à permettre d'en faire un temps et un endroit où les enfants peuvent se poser, se sentir encore « cocoonés », jouer seuls ou participer à une activité encadrée, selon leurs envies.

L'enfant dispose également du droit de ne rien faire.

Le respect du rythme et des besoins de chacun à toute son importance sur ce temps du matin.

Pour les temps d'accueil encadrés par les animateurs, il nous semble essentiel d'accompagner les enfants dans la construction des différents pôles d'animations dans lesquels ils pourront s'épanouir à leur rythme et selon leurs envies.

ACCUEIL DU MATIN				
Nous proposons de mettre en place différents pôle d’animation. Dès leur arrivée les enfants peuvent selon leurs envies évoluer dans ces différents espaces.				
	COINS PERMANENTS			1 ATELIER PAR JOUR
LUNDI	Cocooning Musique, livre, rêverie...	Expression Dinette, poupée voiture...	Créatif Dessin, construction...	Jeux coopératifs
MARDI				Parcourir le monde à travers la culture et la musique
JEUDI				Activités d’expression corporelle
VENDREDI				Jeux de langage
EXEMPLE DE MATERIEL ET DE JEUX :				
Le verger, Onirim, Merlin Zinzin, Main dans la main, Secoury et les gestes qui sauvent, Secoury et la nutrition, Secoury et la sécurité routière, Dobble sécurité routière, Color Addict Dames chinoises, Flex Tour, Chromin, ..				
Instruments africains, coffret des musiques du monde, enceinte portative, planisphère magnétique en bois, La France et ses 101 départements, richesses du monde, Secoury et le développement durable, Jeux des 7 familles ma jolie planète, Défis nature, Les énigmes de notre terre Les énigmes du monde animal, L’environnement, Brain Box Voyage Autour du monde, Bioviva,...				
Tapis en mousse, balles et ballons, rubans, musique				
Vocadingo, Motdingo, Multiplodingo, Synodingo, Conjuringo, Sylladingo,...				

Le petit déjeuner :

Le petit-déjeuner est le repas le plus important de la journée car il suit une période de jeûne de 8 à 12 heures. Il doit donc être suffisamment copieux pour combler les besoins énergétiques des enfants sur la première partie de la journée. De ce fait, nous proposons une gamme variée et équilibrée sur un cycle de 4 semaines.

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
SEMAINE 1	Muesli + lait + fruit de saison	Jus de pommes + pain + miel	Yaourt + fruit bio + brioche	
SEMAINE 2	Lait + cacao + brioche + compote	Pain + fromage + jus de pommes	Muesli + lait + fruit de saison	
SEMAINE 3	Jus d'oranges + pain + miel	Muesli + lait + fruit de saison	Pain + confiture + jus de pommes	
SEMAINE 4	Pain + fromage + jus de pommes	Lait + cacao + brioche + compote	Pain + jambon + jus d'oranges	

Une nouveauté au périscolaire « La Récréation : Le défi « dents »

Pour accompagner les enfants et leur permettre d'améliorer leur santé bucco-dentaire, nous proposons de mettre en place le brossage de dents après le petit déjeuner. Chaque enfant disposera de son propre matériel (gobelet, brosse à dent, dentifrice, serviette nominative) fourni par la famille. Le tout sera rangé dans une housse au nom de l'enfant, stockée dans un bac spécifique. Le périscolaire s'engage à fournir les housses, le bac et à laver les serviettes chaque semaine. La demande de renouvellement (dentifrice, brosse à dent) sera suivie par l'équipe pédagogique.

Ce temps pédagogique sera intégré dans un cycle d'animation. Pour les maternelles, l'animateur en charge sera accompagné de sa mascotte qui expliquera la nécessité et l'efficacité d'un bon brossage de dent. Tous les matins il racontera une histoire, une comptine, passera une musique de 3 minutes qui permettra de sensibiliser les enfants au temps dédié au brossage de dents.

Les enfants des écoles élémentaires seront également sensibilisés par l'animateur ; le temps de brossage sera bien évidemment chronométré. Des mini-animations sur les bactéries, les caries, l'hygiène...seront mis en place chaque matin.

La pause méridienne :

La pause méridienne est un véritable moment de coordination d'équipe entre les enseignants, les ATSEM, la direction des sites périscolaires et les animateurs. Afin d'organiser au mieux la prise en charge des enfants et créer des passerelles entre les différentes institutions, nous proposons une rencontre entre les directrices périscolaires et la direction des établissements scolaires à la rentrée de manière à évoquer et à coordonner le fonctionnement, la transmission des informations (comportement, maladie, fatigue des enfants).

Le temps du repas est un véritable moment de rupture, de détente, à la fois riche et convivial. L'équipe veille à offrir aux enfants des moments privilégiés pour discuter des activités ou de tout autre sujet relatif à leurs préoccupations du moment.

C'est également un temps d'accompagnement de l'enfant dans une démarche participative. Il doit lui permettre de gagner en autonomie, de le rendre acteur et de lui confier des responsabilités comme débarrasser son assiette, ses couverts, nettoyer la table, monter sa chaise sur la table...

Des temps d'animation sont mis en place afin de canaliser l'attention des enfants et de pouvoir déjeuner dans un climat serein.

A cet effet, l'équipe met également en place des outils ludiques, « la question du jour », un baromètre du bruit (par graduation de couleurs) permettant de mesurer l'intensité sonore et, par-delà, le respect des règles de vie et du fonctionnement des sites de restauration.

L'équipe a pour mission de sensibiliser les enfants aux différents plats et aliments servis mais aussi au tri des déchets, toujours par le biais d'animations.

Les maternelles sont sensibilisées par le biais de pictogrammes présentant les matières premières pour faire le lien entre l'aliment brut et la composition de leur assiette du jour. Les pictogrammes peuvent être remplacés par du réel.

Exemple :



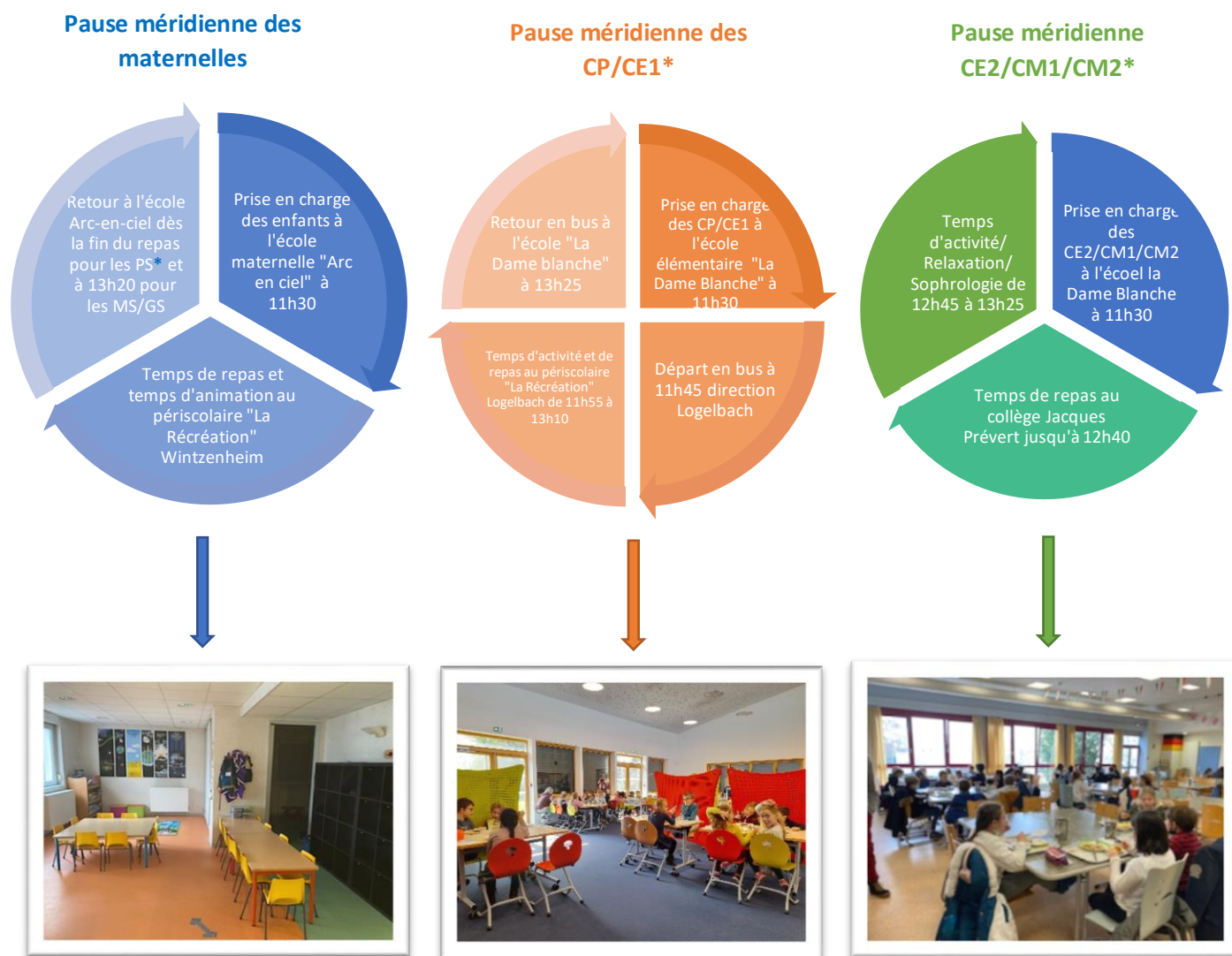
Anecdotes :

- ☺ *Comment pousse une banane ? réponse « elle sort de la terre »*
- ☺ *Est-ce que vous connaissez cet aliment (pois chiche) dans votre assiette aujourd'hui?*
Réponse « oui, ils poussent dans les arbres comme les cerises »
- ☺ *D'où provient le lait ? réponse « De la brique au supermarché »*

Lors de chaque repas, l'enfant est invité à goûter tous les aliments proposés, même en petite quantité, afin de l'amener à découvrir de nouvelles saveurs, développer son appétence et valoriser le travail du prestataire de restauration.

Les parents ont un retour quotidien des repas consommés par leur enfant. Les menus sont affichés et communiqués sur l'application Kidizz. Une enquête qualité restauration est également mise en place de manière hebdomadaire.

Fonctionnement de la pause méridienne à Wintzenheim : les enfants sont répartis dans 3 lieux de restauration différents : le périscolaire « La Récréation » à Wintzenheim (40 places), la restauration scolaire du Collège Jacques Prévert (56 places) avec qui nous sommes en étroite collaboration, le périscolaire « La Récréation » à Logelbach (30 places) :



*** Schéma à l'idéal, sous réserve des effectifs par classe.

* En partenariat avec l'école « Arc en Ciel » les petites sections (PS) sont accompagnés dès la fin du repas dans la salle de sieste de l'école. La préparation des enfants et l'endormissement incombent à l'animateur référent jusqu'au relais pris par l'ATSEM. Cette opportunité nous semble bénéfique pour permettre à l'enfant de respecter son rythme biologique et ne pas lutter et rompre sa phase de sommeil. **À ce jour, cela n'est réalisable qu'à Wintzenheim mais nous souhaitons fortement pouvoir mettre ce fonctionnement en place à Logelbach rapidement.**

Selon les effectifs, nous nous réservons la possibilité d'accueillir un groupe de 20 enfants maximum dans la salle animation/cuisine du service jeunesse de la ville « l'Arthuss ». Cette mise en place se fera en lien avec la collectivité et notre cuisine « Gourmets & Gourmands ».

Cette hypothèse n'engendrera aucun coût supplémentaire, la masse salariale sera absorbée par les participations des familles.



Fonctionnement de la pause méridienne à Logelbach :

Les enfants accueillis au périscolaire de Logelbach se restaurent dans la salle de restauration ouverte à la rentrée 2019 pouvant accueillir jusqu'à 100 personnes en double service. Une partie de la salle est dédiée aux maternelles, l'autre partie étant affectée aux élémentaires de Logelbach ainsi qu'aux CP/CE1 de Wintzenheim.



La restauration est proposée sous forme de self-service, chaud et froid, géré par nos deux maîtresses de maison.

Les enfants de maternelles sont pris en charge dès la fin de l'école à 11h30 par l'équipe d'animation maternelle. Après le passage aux toilettes et le lavage des mains, les enfants s'installent à table pour manger leur entrée. Puis, afin de les accompagner vers d'avantage d'autonomie, ils se dirigent table par table vers le self-service pour chercher le plat principal, le fromage et le dessert à l'aide de leur plateau et ce, dans leur espace dédié et adapté.

Ce temps de repas s'évalue à 45 minutes pour les MS/GS et à 1 heure pour les PS. Il est ponctué d'animations à thème (cf chapitre ci-dessus « pause méridienne »).

Pour les enfants d'élémentaires de l'école de Logelbach nous proposons 2 temps :

- Les enfants souhaitant déjeuner de suite auront la possibilité de s'inscrire dès leur arrivée sur un tableau blanc prévu à cet effet et se rendre directement au self-service.
- Les enfants ayant besoin de s'aérer ou se divertir s'inscriront alors pour le 2^{ème} service.

Par ce fonctionnement, nous voulons permettre à l'enfant d'être acteur de ce temps de pause. Ces choix sont bien évidemment accompagnés par l'équipe d'animation qui s'assurera que tous les enfants ont bien déjeuné.

Pour chaque temps d'accueil, chaque animateur aura un poste bien défini :

- Soit la gestion et l'animation en salle de restauration ;
- Soit l'organisation d'activités en intérieur ou extérieur selon la météo ;
- Soit l'accompagnement des enfants dans les différents coins permanents.

Les enfants profiteront donc tous d'un temps de repas et d'un temps d'activité.

Pour les enfants de Wintzenheim :

A leur arrivée, ils bénéficient d'un temps d'animation (intérieur ou extérieur) avec les animateurs référents de Wintzenheim, puis déjeunent au deuxième service.

L'accueil du soir

Le temps d'accueil du soir marque la fin de la journée scolaire. Il permet aux enfants de se relaxer et de relâcher la pression accumulée.

Les enfants sont accueillis au sein des deux structures d'accueil, Wintzenheim et Logelbach avec leurs animateurs respectifs.

Le goûter est un moyen de faire ce retour au calme, afin d'apaiser les tensions ou la fatigue de la journée.

L'équipe de direction a fait le choix de proposer des goûters issus de l'agriculture biologique et locaux, conformément à nos valeurs :



La boulangerie Fuchs à Wintzenheim propose des mini viennoiseries, mini bretzels, mini briochés, chaussons aux pommes ou cake au pain d'épice) ;



La Fromagerie Haxaire située à Lapoutroie propose des fromages 100% locaux (lait issu du Pays Welche) avec une production qui participe directement au maintien de l'économie locale et la sauvegarde de son agriculture ;



La Ferme Michel située à Lapoutroie propose des yaourts frais et bio.

La livraison des produits pour le goûter est mutualisée avec la cuisine « Gourmets & Gourmands » qui travaille également avec la fromagerie Haxaire et la ferme Michel.

Pour exemple et en fonction de la composition du repas de midi :

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
SEMAINE 1	Mini viennoiserie + lait	Compote allégée en sucre + petit gâteau + eau	Yaourt aux fruits bio + madeleine + eau	Mini bretzel + jambon + jus de fruit
SEMAINE 2	Mauricette + fromage + eau	Pain + chocolat + eau + sirop	Fruit bio + petit gâteau + eau	Fromage blanc + fruits secs + eau
SEMAINE 3	Compote allégée en sucre + petit gâteau	Pain + chocolat + eau + sirop	Fromage blanc + fruits secs + eau	Chausson aux pommes + eau
SEMAINE 4	Fromage + craquette + eau + sirop	Pain + saucisson + eau	Yaourt nature + mini brioché + eau	Fruit bio + petit gâteau + eau

Après le goûter, les enfants choisissent leurs activités. Ces dernières se déclinent de la façon suivante pour chaque soir :

- De 1 à 3 projets d'animation trimestriels sont proposés selon le lieu d'accueil (cf. chapitre Projet trimestriel) ;
- De 1 à 5 activités programmées proposées selon le lieu d'accueil ;
- Des espaces permanents proposant des jeux d'imitation, un coin détente et jeux libres où l'enfant peut se rendre à sa guise.

Chaque soir les animateurs référents des projets rassemblent leur groupe et se dirigent vers leur salle dédiée. Les autres enfants restent au lieu de rassemblement où le reste de l'équipe présente les activités dirigées. Il est important que chaque animateur mette en scène l'activité qu'il propose afin d'en faire comprendre l'objet et de susciter l'envie des enfants.

Afin de sécuriser l'accueil et de toujours savoir où sont les enfants, un tableau d'affichage ludique permettra de recenser à quelle activité l'enfant est inscrit et dans quelle salle se trouve l'activité. Cet affichage est non seulement réglementaire dans le cadre de l'accueil mais aussi utile pour les familles (information sur l'activité à laquelle participe l'enfant et du lieu où il se trouve).

Ce tableau peut être réalisé sous forme d'un visuel photos ou images.

En alternance, chaque soir, les directrices des sites ou animateur référent de l'accueil ont comme mission d'accueillir les familles, de noter sur les listes les heures de départs et de leur transmettre toutes les informations utiles. Cela contribue à ce que l'animateur en charge d'une activité s'y investisse à 100%.

Journée type – Accueil de loisirs du Mercredi et des vacances scolaires



Le déroulement des temps d'accueil

Les enfants arrivent à l'accueil de loisirs de manière échelonnée entre 7h30 et 9h00 et sont pris en charge dès leur arrivée par l'équipe d'animation.

Pour les enfants, c'est le moment de la séparation avec les parents et de l'appropriation de leur nouveau cadre de vie pour la journée.

C'est un temps d'acclimatation où ils peuvent prendre leurs marques en douceur, en discutant avec les animateurs, en faisant un jeu de société, en se rendant dans les coins permanents où différentes ambiances sont proposées (identiques au périscolaire) et ce dans un climat serein et de confiance.

L'accueil des parents par la directrice est un temps d'échange important permettant de les rassurer, de créer un lien de confiance et de convivialité. Il favorise le recueil de toutes les informations utiles pour un accueil en toute bienveillance (état physique et psychologique de l'enfant).

Le « rituel » de l'arrivée est important pour formaliser le début de la journée pour l'enfant. Il accroche ses effets personnels au crochet qui lui est attribué et qu'il identifie par un visuel créé par lui-même lors du 1^{er} accueil. Puis, toujours accompagné de son parent et/ou d'un membre de l'équipe d'animation, il peut ensuite se diriger vers les différents espaces mis en place.

Si l'enfant le désire, il a aussi la possibilité de s'allonger au calme dans un endroit aménagé à cet effet.

Le relais de la prise en charge (sécurité et affection) se passe ainsi en douceur.

Le soir, les parents viennent chercher leurs enfants entre 17h et 18h30 afin qu'ils puissent bénéficier d'une activité complète et de clôturer le temps d'accueil par le goûter.

Une attention particulière est aussi portée envers les parents : c'est le moment de dresser un petit bilan de la journée et de leur donner diverses informations propres à leurs enfants et du fonctionnement global de l'accueil.

Pendant ces temps d'accueil, l'équipe éducative est invitée à prendre une part active dans l'accueil des parents et plus particulièrement si la direction est déjà occupée par ailleurs, afin de nouer des relations privilégiées avec les familles.

Les temps du petit-déjeuner, du repas et du goûter sont identiques au fonctionnement du périscolaire ci-dessus.

La partie activité et projet est détaillé dans le chapitre V. Projet d'animation.

Les moyens de communication et de valorisation des accueils de loisirs des mercredis et des vacances sont développés dans le dossier technique, chapitre 8.

IV. OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Nos objectifs sont adaptés à chaque tranche d'âge des enfants ainsi qu'aux différents temps d'accueils. Ils sont déclinés en objectifs généraux puis en objectifs opérationnels et enfin en moyens. En annexe 2, vous trouverez le projet pédagogique 2021/2022.

Nous avons choisi de vous présenter nos objectifs pédagogiques pour l'ensemble des accueils. Ce qui relève du **périscolaire, en bleu**, de l'**extrascolaire, en orange**, en commun en blanc. (cf. ci-dessous)

Les objectifs généraux, opérationnels incontournables tout au long de l'année et par accueils

EXEMPLES D'OBJECTIFS		
OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS OPERATIONNELS	MOYENS
Permettre à l'enfant de développer son autonomie dans la vie quotidienne.	▪ L'enfant est capable de participer au rangement (table du repas, matériels pédagogiques) ; ▪ L'enfant est capable de gérer ses affaires personnelles ; ▪ L'enfant est capable de gérer ses passages aux toilettes.	▪ Mis à disposition de matériel de rangement ; ▪ Accompagnement des animateurs ; ▪ Crochets personnalisés.
Offrir des situations qui permettent à l'enfant une liberté de choix dans sa manière de vivre ses journées.	L'enfant est un participant actif, dans ses choix d'activité.	▪ Mise en place de coins permanents où l'enfant peut se déplacer à sa guise ; ▪ Les places ne sont pas limitées dans les activités programmées ; ▪ Possibilité de ne pas participer à une activité ou un projet.
		▪ Forum quotidien durant lequel l'enfant est informé sur les activités prévues mais aussi entendu sur ses attentes ;

		■ Mise en place de coins permanents ou l'enfant peut se déplacer à sa guise ; ■ Les places ne sont pas limitées dans les activités dirigées.
Permettre un cadre rassurant entre les différents acteurs	Etablir des relations de confiance : ■ De l'adulte à l'enfant ; ■ De l'enfant à l'adulte ; ■ D'adulte à adulte ; ■ De l'enfant à l'enfant.	■ L'animateur : Exemplarité dans son comportement, dans ses actions, dans sa parole ; ■ Confier des tâches adaptées à son âge et à ses capacités ; ■ Faire preuve de cohésion au sein de l'équipe ; ■ Mise en place de règle de vie avec les enfants.
Stimuler les cinq sens	L'enfant est capable de différencier, d'apprécier, de manipuler ses facultés sensorielles dans des circonstances données (activités, sorties, repas...)	■ Atelier autour du son et du visuel ; ■ Repas à thème ; ■ Atelier culinaire.
Développer une coopération entre les enfants, l'esprit de vivre en collectivité.	Pouvoir s'entraider dans un but, un projet, une activité commune.	■ Elaboration et réalisation de projets sur la semaine ; ■ Groupes hétérogènes au niveau des âges ; ■ Jeux coopératifs.
Favoriser le respect	Etre capable d'écouter les autres, de respecter les règles de vie collective, de ranger afin de laisser les lieux de vie propres.	■ Accompagnement et disponibilité des animateurs ; ■ Accessibilité des moyens de rangement ; ■ Toute attitude ou parole non respectueuse sera relevée et discutée.
Développer les facultés psychomotrices de l'enfant.	Pouvoir affiner ses gestes et mouvements afin de les coordonner vers un but ludique	■ Activités sportives basées sur l'éveil psychomoteur ; ■ Salle de jeux en libre accès dans les moments hors activités.
Favoriser la découverte, le contact et le respect de l'environnement	L'enfant est capable de connaître et d'apprécier la nature	■ Sensibilisation à l'environnement naturel ; ■ Aménagement d'un potager ; ■ Sortie liées à la découverte, ateliers nature...

V. PROJET D'ANIMATION QUOTIDIENNE ET THEMATIQUE

Les activités représentent des moments éducatifs à part entière qui constituent un enjeu essentiel pour enrichir la vie de l'enfant, stimuler son développement, en lui offrant un champ d'expérimentation de ses connaissances et une approche importante de la vie en collectivité.

Quelles soient sportives, manuelles, culturelles ou artistiques, ces activités ont pour but d'ouvrir la curiosité des enfants. Venir au périscolaire ou à l'accueil de loisirs doit être un plaisir et non une contrainte, c'est pourquoi ces activités sont choisies et proposées en respectant le rythme, les besoins, l'âge et l'envie des enfants.

Laisser le choix à un enfant de ne pas participer à une activité, c'est le respecter en tant que personne. Des coins dits « permanents », tels que des jeux symboliques (dînette, voitures, jeux de construction...), coin lecture, coin multimédia, coin détente avec chaises, tables basses et poufs permettent aux enfants d'utiliser leur temps d'activités comme ils le souhaitent, mais toujours sous la surveillance bienveillante des animateurs.

Périscolaire : Activité programmée

L'équipe élabore à l'avance un planning d'activités pour les quatre soirs de la semaine (lundi, mardi, jeudi et vendredi). Ce planning est affiché au tableau d'informations destiné aux parents. Accompagnés par l'équipe et/ou les parents, les enfants peuvent connaître à l'avance les activités, s'en imprégner et faire leurs propres choix.

Lors de la préparation des activités, les animateurs complètent des fiches techniques. Cet outil permet d'amener l'animateur à une réflexion préalable et à une préparation optimale (objectifs, lieu, matériel, âge des enfants, effectif, déroulement, évaluation...).

Cette démarche et cette traçabilité permettent de faire évoluer les animations et sont un vecteur d'amélioration continue pour l'ensemble de l'équipe.

Mais c'est également un outil indispensable pour pallier une éventuelle absence d'un membre de l'équipe. Le salarié remplaçant pourra ainsi animer l'activité que les enfants attendent.

Ces fiches permettent également d'évaluer les actions réalisées et d'en partager les retours d'expériences.

Périscolaire : Projet trimestriel

Chaque animateur met en place un projet d'animation par trimestre. Ce projet est encadré un soir par semaine et par animateur. En début d'année scolaire, lors de la réunion d'information aux familles, chaque animateur présente son projet trimestriel.

Pour les enfants, tout au long du mois de septembre, des sensibilisations et des initiations sont proposées afin de guider leur choix. En fin de trimestre, chaque projet abouti à un événement particulier : spectacle, exposition, activité parents/enfants...

Afin de valoriser les diverses compétences de chacun, de mutualiser les savoir-faire, il nous semble important de développer le travail de chacun en toute transversalité.

Exemples de projets trimestriels en cours :

Bienvenue dans mon jardin	Identification de la faune et la flore, création d'un hôtel à insectes, découverte de potager
Recyclo'brico	Etre créatif en préservant la nature en partenariat avec le lycée du Pflixbourg de Wintzenheim : 10 idées de bricolage facile à réaliser avec des matériaux recyclables
A la découverte de mon nouveau sport	Initiation à la pratique de nouveaux sports (ultimate, tchoukball, smolball, scratchball...)
La sécurité routière	Sensibilisation à la sécurité routière dans le cadre d'un appel à projet PDASR avec la DDCSPP, Police, etc...

Exemple de projets 2021/2022 :

Radio péri	En partenariat avec l'association Old School – Radio MNE (partenaire local), mise en place d'un outil radiophonique permettant aux enfants de découvrir les coulisses d'une radio, de s'initier à des micros trottoirs, de participer à une émission locale mais surtout de laisser place à la parole de l'enfant en créant leur propre radio « Radio récré ».
Péri au-delà des frontières	Permettre aux enfants de correspondre par le biais de différents canaux de communication avec d'autres enfants de pays frontaliers (Allemagne, Suisse, Autriche, Luxembourg, Belgique, Italie...) pour découvrir leurs modes de vie...



Accueil du mercredi et des vacances

Nous proposons pour les mercredis la mise en place de projets à thèmes trimestriels qui sont élaborés par l'ensemble de l'équipe d'animation, intégrant des activités variées, par typologie et tranches d'âges.

Concernant les accueils de loisirs, les thèmes sont définis par semaine de vacances.

Ces projets d'activités peuvent faire appel à la participation des **associations locales, des parents, des artisans ou commerçants de proximité...**

L'éventail des projets proposés comporte aussi bien des ateliers manuels et artistiques, ateliers d'expression corporelle, activités physiques et sportives, ... afin que chaque enfant puisse y trouver sa place.

Après une sensibilisation détaillée par l'équipe, les enfants choisissent les animations auxquelles ils vont participer, aussi bien le matin que l'après-midi, en s'inscrivant sur un panneau ludique (photo, image, pince à linge + prénom...).

Une sortie à la journée est organisée une fois par semaine pendant les vacances et une à deux fois par trimestre pour les accueils des mercredis. Des sorties en demi-journées rythment régulièrement le programme des mercredis et des vacances en grand groupe ou par petits groupes.

Les déplacements se font principalement à pied, en bus ou en triporteurs (cf. dossier innovation).

Exemple de thématiques :

Mercredi :	Vacances scolaires :
Les Copains au bout du monde	Bienvenue à l'hôtel Transylvanie
Le petit baz'art	Destination Mexico
Enfants des villes, enfants des champs	Mythes et légendes de Brocéliande
Deviens le héros de tes mercredis	Explo' nature
A la conquête de la galaxie	Panique sur la banquise
Ça flotte, ça roule, ça vole, ça marche	Les Super-Héros sont dans la place !
30 millions de copains	Partons la recherche de la magie dans notre monde
Les jardiniers en herbe	Les bricoleurs de l'extrême

Des parcours éducatifs sont déclinés et conçus dans une logique de loisirs et de découverte à travers des thématiques (culturelle, artistique, manuelle, numérique, environnementale, citoyenne et sportive) et nous travaillerons en lien étroit avec les écoles et les associations locales.

Nous mettons l'accent sur la valeur et la richesse du territoire en proposant des activités autour de l'environnement, du patrimoine historique et culturel, notamment par l'organisation de sorties à thème.

Le temps calme et le temps libre : un temps d'activité à part entière !

Le tableau ci-dessous est le fruit d'un travail collectif sur la notion de ce qu'est un temps calme et un temps libre dans la journée d'un enfant. En effet, l'expérience de chacun y pose des notions et des mots différents, des organisations différentes. C'est pour ces raisons que ces deux temps de vie quotidienne (essentiellement en accueil mercredi et vacances) doivent être travaillés et réfléchis par l'équipe afin de les intégrer au mieux et de leur donner toute leur place au courant de la journée.

	TEMPS CALME	TEMPS LIBRE
Le cadre, les règles, les conditions	- Un temps animé ou pas, mais pendant lequel on est dans une posture calme ; - Pas d'activités sportives, qui bougent et bruyantes ; - Ce temps peut être un temps d'animation encadré. Le temps calme n'est pas non plus le silence. Ce temps n'est pas forcément un temps libre, il peut être un temps très encadré. Ces temps sont pensés, réfléchis, structurés, cadrés ; Ils sont différents en fonction de l'âge ; Ce sont des temps de vie quotidienne qui ont toute leur place dans la vie des structures avec des objectifs bien définis en équipe.	- Le temps libre est fait pour se défouler ; - Des jeux à disposition pour jouer en autonomie ; - Les enfants font le choix de leurs activités ; - Le temps libre est souvent en relation avec les temps d'accueil mais peut être avant ou après une activité. Le temps libre n'est pas non plus une liberté totale des enfants, il doit avoir un cadre.
Comment ? Qui ? Quoi ? Où ? Pourquoi ?	- Le temps calme peut être à tout moment de la journée selon le besoin et l'état du groupe ; - Ce temps est souvent après le repas et avant pour un retour au calme. Ce temps peut être avant ou après une activité encadrée dans la journée.	- Principalement sur les temps d'accueil ; - Ce temps peut être après une activité encadrée dans la journée. Ce temps est souvent après le repas.

Quand ?	La durée doit être limitée et formalisée. Ces temps ne sont pas cohérents s'ils durent toute la journée, ils ne peuvent remplacer un temps d'activité « encadré ».	
Aménagement	▪ Mettre en place toutes les conditions pour que ce temps soit calme (musique calme, matériel...); ▪ L'animateur doit mettre tout en œuvre pour que cela se passe bien (ne pas sortir des ballons, des trottinettes...).	▪ Pas d'aménagements particuliers pour le temps libre. Il faut mettre des jeux, du matériel à disposition pour que les enfants aient le plus de choix possible.
Les besoins de l'enfant	Ces temps peuvent se dérouler à l'intérieur ou à l'extérieur. ▪ Les enfants ont besoin d'un temps propice à la digestion ; ▪ Les enfants de moins de 6 ans doivent être plus accompagnés, plus « animés » que les plus grands. ▪ Les enfants ont besoin de souffler, se défouler ; ▪ Ils ont besoin de se construire, d'échanger, d'être seuls ou en groupes sans l'animateur. Tout au long de la journée, il faut respecter le rythme de chaque enfant, la courbe de la journée. Accompagner les plus petits dans les différents temps qu'ils doivent identifier au long de la journée par des rituels.	
La place de l'enfant	▪ L'enfant peut proposer des aménagements pour ce temps.	▪ Le temps libre appartient à l'enfant mais il faut savoir leur faire faire autre chose que ce qu'ils ont l'habitude (foot...) ; Les enfants peuvent jouer seuls.
Le rôle de l'animateur	Ils ont le choix de l'activité. Ces temps peuvent être animés par les enfants si ce n'est pas trop bruyant pour le temps calme. Les animateurs doivent : ▪ Être force de proposition ; ▪ Rester garants du temps ; ▪ Être à l'écoute ; ▪ Laisser les enfants jouer seuls ou jouer avec eux ; ▪ Susciter la curiosité ; ▪ Être disponible ; ▪ Créer de la relation entre enfants et animateurs, moment de discussion ; ▪ Gérer des situations difficiles ; ▪ Être vigilants ; ▪ Accueillir les parents (sans défaut de surveillance). La réussite de ces temps dépend des choix pédagogiques de l'équipe, c'est un temps préparé, il est indispensable de se mettre d'accord en amont sur : ▪ L'aménagement ; ▪ Les règles ; ▪ La mise à disposition du matériel ; ▪ Un cadre défini ; ▪ La répartition des rôles dans l'équipe (qui anime, qui accueille les parents...). Pendant ce temps, l'équipe peut par roulement bénéficier de son temps de pause obligatoire. Ce temps doit être organisé afin de respecter la sécurité des enfants et être mentionné sur le planning de travail des animateur.	

Le temps de sieste

Pour les 3-6 ans, il est nécessaire de proposer un temps de repos. C'est un moment privilégié pour raconter une histoire suivie d'une petite sieste.

L'équipe d'animation est vigilante aux signes de fatigue des enfants et met tout en œuvre pour que ces derniers puissent bénéficier d'un vrai temps de repos.

L'accueil ne disposant pas de salle de sieste dédiée uniquement à ce temps, chaque mercredi et pendant les vacances scolaires, l'équipe aménage la salle de classe (religion) en salle de sieste. Nous attachons beaucoup d'importance à ce que ce lieu soit rendu « cocooning », serein, aidé en cela par de l'éclairage tamisé, de la musique douce...

Les enfants doivent être rassurés et être accompagnés de leur fidèle compagnon : le doudou !

L'animateur référent est présent et disponible tout au long de ce temps de sieste. L'enfant peut dormir, se poser ou s'allonger. En aucun cas il n'est obligé de dormir.

Cependant, il est important de répertorier sur une liste quels sont les enfants qui ont participé à ce temps de sieste et leur durée de sommeil, pour pouvoir en informer les parents le soir.

En accueil périscolaire comme en accueil de loisirs, chaque cycle se clôture par un temps fort

Il est important que l'implication de chacun (enfants et membres de l'équipe) dans la vie de l'accueil de loisirs ait une finalité. C'est pourquoi nous créons, à chaque fin d'accueil ou de trimestre, une journée exceptionnelle ou un temps fort, tant pour les enfants que pour les parents.

Cette journée peut prendre différentes formes mais elle doit faire participer tous les acteurs de l'accueil.

Qu'elle soit construite autour d'un événement précis, avec une invitation des familles formalisée, ou élaborée sous forme d'un grand jeu sur le thème retenu, elle doit clôturer le cycle dans une ambiance festive, conviviale et partagée.

Elle est aussi un moyen pour les familles de prendre une part active dans la vie de l'accueil, de mieux faire connaissance avec l'équipe et d'échanger avec elle d'autres moments forts que les seuls temps d'accueil du matin et du soir.

De plus, chaque parent pourra ainsi se faire une idée plus précise du travail réalisé par l'équipe avec leurs enfants.

Les mini-camps

Afin d'accompagner les enfants dans des parcours éducatifs plus ouverts et enrichis d'expériences de vivre-ensemble, les PEP Alsace intègrent dans les projets pédagogiques de chaque accueil un projet annuel ou bi-annuel de mini-camp.

Pour ce faire, nous nous appuyons sur nos 3 centres permanents PEP Alsace, « la Roche » à Stosswihr, « la Renardière » à Aubure et « la Chaume » à Orbey, structures de montagne situées sur le versant haut-rhinois du Massif des Vosges et spécialisées dans l'accueil d'enfants et de jeunes toute l'année (classes de découvertes, colonies de vacances).

C'est au travers de cette expérience de vie en collectivité de 2 ou 3 jours que les enfants pourront s'épanouir en apprenant à vivre avec leurs animateurs et leurs camarades, à grandir, à découvrir des environnements nouveaux, à s'initier à des activités nouvelles, à partager des temps de vie quotidienne, etc.

Construire un projet de mini-camp, c'est permettre aux enfants de se projeter ensemble dans une expérience nouvelle qui leur permettra de se découvrir autrement, d'apprendre à s'épanouir hors de leur cadre de vie habituel et provisoirement séparés de ses parents, dans une logique d'accession à l'autonomie, tout en respectant leur rythme biologique propre. Et ceci est encore plus primordial dans le contexte sanitaire actuel.

Quoi de plus enrichissant, voire émoustillant que de passer ses 2 premières nuits ailleurs que chez soi, dans un cadre bienveillant et sécurisant, dans une chambre partagée avec ses copains, après une veillée de franche rigolade organisée par l'équipe ?

Les enfants y auront également la possibilité de pratiquer des activités ludiques grâce aux compétences des équipes professionnelles diplômées et expérimentées de nos centres. Les approches thématiques proposées sont multiples : neige, trappeur, sports de plein air (tir à l'arc, VTT, escalade, randonnée pédestre, grimpe-arbres), découvertes environnementales, orientation, théâtre, langue allemande, sciences, patrimoine, ...

Des moments particulièrement forts dont les membres de l'équipe et chaque enfant reviennent des souvenirs heureux plein la tête et où se seront tissés des liens privilégiés !

Nous souhaitons organiser ces mini-camps dans un 1^{er} temps en été, puis les proposer lors des petites vacances dans un second temps.

Les projets sont à construire avec les enfants, les animateurs et les parents afin de faire de ces camps de vrais moments de partage. Associer les enfants à ces projets permet de les rendre acteurs à 100% de cette belle aventure.

VI. LES ACTIONS DE DEVELOPPEMENT DURABLE A INTEGRER SUR TOUS LES TEMPS

Périscolaire, accueil du mercredi et accueil de loisirs

L'éducation à l'environnement et au développement durable est un enjeu majeur pour les générations futures. Les PEP Alsace ont une expérience de plus de 75 ans en matière d'éducation à l'environnement, notamment au travers des quelque 5 000 enfants accueillis chaque année dans nos centres permanents de classes de découvertes où interviennent nos propres professionnels spécialistes des questions environnementales (AMM, BE, DEJEPS, ...).

Cette expertise a trouvé un prolongement durant l'année 2014 où 4 de nos salariés et cadres ont suivi une formation-action sur la mise en place d'un Agenda 21.

Aujourd'hui, elle s'inscrit pleinement dans le cadre de notre projet associatif 2020-2025 qui s'articule autour d'une démarche RSO forte et ambitieuse.

Ainsi, tous nos accueils sont des lieux privilégiés pour sensibiliser les enfants à cette problématique du développement durable. Ils sont l'occasion de mettre en place des actions concrètes qui s'appuient sur la vie de tous les jours. Ces pratiques sont complémentaires de nos démarches de sensibilisation et peuvent être organisées sous forme de jeu.

Exemple de thèmes à développer :

- L'alimentation ;
- La consommation et la gestion des déchets ;
- Le matériel pédagogique ;
- Les énergies ;
- L'anti-gaspillage.

L'équipe continuera à développer ces thèmes tout au long de l'année sur une durée de 2-3 mois afin de les approfondir.

Exemples de propositions d'actions :

ACTIONS	COMMENT ?
Mise en place d'une commission « développement durable » avec les enfants. Ces enfants seraient alors les ambassadeurs auprès des autres enfants, parents...	Réalisation de questionnaire, reportage... fait par cette commission auprès des habitants mais aussi en termes de propositions d'activités : confection de jeu sur le tri des déchets, le cycle et le circuit de l'eau, l'environnement...
Création d'un spectacle de marionnettes pour la sensibilisation aux gaspillages...	Conception du scénario marionnettes, création de marionnettes avec les emballages alimentaires...
Organisation d'un défilé de mode véhiculant des messages sur le gaspillage, la protection de l'environnement...	Mise en place de bacs de recyclage (carton, vieux habits, plastique...). Rédaction des slogans, confection des costumes...
Mise en place d'un compost, entretien du potager pédagogique, d'un verger, d'un bac à aromates et d'un espace à fleurs mellifères ...	
Réalisation de poubelles de tri en papier mâché	Les enfants ont déjà réalisé des « monstres » en papier mâché de couleur du tri (bleu, vert, jaune) pour sensibiliser l'ensemble des enfants du périscolaire au tri des déchets. Projet qui sera approfondi à la rentrée 2021
Création de nichoirs à oiseaux et hôtels à insectes ...	Mise en place d'ateliers d'observation, de découvertes naturalistes...

Du matériel pédagogique respectueux des enfants et de la planète

Particulièrement sensibles à la qualité des matériaux utilisés, nos équipes se fournissent en jeux, jouets et matériel pédagogique auprès de fournisseurs éco-responsables tels que Wesco, Cogitoys, Nature & découvertes : des jouets en bois et carton issus de forêts éco-gérées, des jouets fabriqués en matériaux recyclés ou à partir de matières végétales, ainsi que des jeux fabriqués en France.

Parce que jouer responsable ça s'apprend, ces fournisseurs proposent une sélection de jouets, de livres, de jeux et du matériel pour observer la nature, jardiner et enrichir ses connaissances avec bonheur.

VII. EVALUATION ET BILAN PEDAGOGIQUE

Les évaluations permettent de mesurer l'écart entre l'objectif visé et le résultat atteint. Elles sont indispensables pour la cohérence de la pédagogie développée et constituent, adossées aux retours d'expérience systématiques, des vecteurs d'amélioration continue.

Avec l'équipe d'animation

Une réunion de fin de cycle (semaine ou trimestre selon le type d'accueil) permettra à l'équipe d'animation de faire le point sur les écarts entre les objectifs visés et ceux qui ont été atteints.

De plus, chaque membre de l'équipe complète un formulaire d'auto-évaluation qui peut tenir lieu de support à l'évaluation de l'atteinte des objectifs pédagogiques et consigne également les retours d'expérience.

En réunions d'équipe hebdomadaire :

Nous mettons tout en œuvre pour que les équipes se réunissent régulièrement. Tous les points concernant les enfants, les activités, les projets et le fonctionnement sont abordés. C'est pendant ces moments que l'équipe construit et améliore la vie du site, en échangeant ses idées, ses impressions et suggestions. C'est également le moment où l'évaluation des journées écoulées permet de faire le bilan des activités et du fonctionnement.

Avec les enfants

Au quotidien, un forum est proposé aux enfants. Il doit être animé de façon à faciliter la prise de parole, apprendre à gérer les émotions, apprendre à écouter l'autre... L'équipe est dotée de matériel tels que des balles emoji, des photo-langage mais aussi des supports créés par leur soin. Ce temps de parole permettra de réguler la vie du groupe et si besoin, de faire évoluer le fonctionnement.

A la fin de chaque cycle (semaine pour les ALSH ou annuellement pour les accueils périscolaires), les enfants complèteront un formulaire « Kesketendi » (en annexe 3) où ils pourront exprimer « à chaud » leurs opinions sur le déroulement et le contenu des accueils.



Avec les parents

Afin d'évaluer les impressions des parents vis-à-vis de l'accueil, les discussions informelles seront privilégiées tout au long de l'année. D'autre part, une enquête précise recensera en fin d'année scolaire ou en fin de chaque accueil de loisirs, les impressions des familles quant au fonctionnement de la structure (pédagogie développée, horaires, tarifs...), par rapport à leurs attentes initiales (Kesketendi).

Ces enquêtes sont recensées et analysées par notre service qualité. Un retour exhaustif est effectué au sein de l'équipe, pour améliorer l'accueil, selon les remarques recueillies.

Le cas échéant, toute réclamation formulée par les parents fait l'objet d'un enregistrement et d'un traitement circonstancié selon notre procédure de traitement des non-conformités.

Les données issues de ces enquêtes font l'objet d'un traitement lors des commissions techniques mensuelles où siègent les cadres de l'association et les directeurs (trices) de sites.

Avec les équipes enseignantes, le personnel des écoles et la commune de Wintzenheim/Logelbach

Un bilan sera effectué entre les différentes parties. Il permettra de faire le point par rapport aux objectifs préétablis et sur le bon déroulement des activités. Seront également à l'ordre du jour les nouveaux objectifs et les possibles évolutions (voir également « Modalités de contrôle » dans le dossier technique).

VIII. PARTICIPATION ET INFORMATION DES FAMILLES

La rassurance, la prise en considération des exigences, des spécificités et des besoins de chaque famille sont autant de principes auxquels les PEP Alsace apportent une attention toute particulière, notamment au travers de notre système qualité qui repose sur l'écoute et la satisfaction du client.

De cet engagement découlent les principes suivants :

▪ Communiquer en toute transparence pour informer et rassurer les familles

Nous souhaitons redynamiser la communication mise en place avec les familles quelque peu perdue suite aux contraintes liées à crise sanitaire covid-19 et aux protocoles. Nous proposerons chaque début d'année scolaire une réunion pour l'ensemble des familles afin de présenter l'équipe, les projets, le fonctionnement général et de répondre à toutes les questions.

Concernant les nouvelles familles, un entretien individuel sera proposé avant l'inscription (visite des lieux, objectifs pédagogiques et organisationnels...).

Au quotidien, lors des temps de prise en charge des enfants, il est impératif de retisser du lien avec les familles par de l'échange sur le temps de l'activité de l'enfant et l'affichage dynamique (tableau des activités, trombinoscope de l'équipe, projet pédagogique...). Progressivement, les actions autour de la parentalité seront réactivées (cf ci-dessous).

▪ Communiquer les bonnes informations en temps et en heure

Notre cellule communication veille à établir en temps et en heure les supports de communication en liaison avec l'équipe pédagogique des sites pour l'ensemble des services proposés (accueil périscolaire, accueils de loisirs des petites et grandes vacances).

Brochures d'information (accueils périscolaires, accueils de loisirs des petites vacances, accueils de loisirs de l'été), affiches, newsletters précisent :

- Les modalités d'inscription et tarifs ;
- Le règlement intérieur ;
- Les dates et horaires de fonctionnement ;
- Le contenu des projets (éducatif, pédagogique et d'activités).

Pour cela, des outils et des vecteurs dédiés :

↳ Un site internet : www.loisirspep.fr

Il permet aux usagers de bénéficier d'informations sur le fonctionnement de leur site, de consulter ou télécharger des documents utiles :

- Le projet éducatif des PEP Alsace en matière de Politiques Educatives et Sociale de Proximité (accueils péri et extrascolaires, actions autour de la parentalité ...) ;
- Le projet pédagogique ;
- Les projets thématiques vacances ;
- Les informations pratiques (sorties, mini-camps proposés) ;
- Le compte rendu et les photos des temps forts ;
- Les menus.



Nous continuons à développer l'application Kidizz pour l'ensemble des sites périscolaires et extrascolaires. L'équipe veille à communiquer instantanément avec les familles lors de sorties, d'événements spécifiques. Kidizz sert également à diffuser des messages (programmes d'activités, info, menus, photos...) Cette application est protégée par des chartes d'utilisation (professionnels et parents), des codes d'accès et est soumise au service de la CNIL.

👉 **Le Passeport Loisirs PEP** (cf. Annexe 5)

Notre préoccupation et notre professionnalisme en matière de communication se traduisent par un outil créé par les PEP Alsace, le « Passeport Loisirs ». Il s'agit d'un livret individualisé contenant toutes les informations nécessaires à la préparation et au bon accueil de chaque enfant.

Il comporte les documents à compléter et à signer (voir modèle joint en annexe), Pass' Présence, Guide conseil et fiche de renseignement complète rassemblant :

- Attestation de la carte vitale ;
- Attestation d'assurance responsabilité civile + scolaire et extra-scolaire ;
- Photocopie du carnet de vaccinations ;
- Fiche de renseignements complétée et signée + photo de l'enfant ;
- Justificatif du tuteur légal ;
- Quotient familial CAF ou régime autre caisse.



1 - PASS PRÉSENCE (cf. guide)
à remettre tous les jours à l'animateur référent accueil

Los PEP Alsace

ANNÉE SCOLAIRE :

PHOTO OBLIGATOIRE

NOM & Prénom de l'ENFANT :
Date de naissance : Âge :
Allergie(s) :
Régime alimentaire :

NOM & Prénom du responsable légal :
PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE :
NOM & Prénom : Tél. :
PERSONNES AUTORISÉES À RÉCUPÉRER MON ENFANT SUR LE SITE D'ACCUEIL :
(NOM - prénom - lien de parenté - n°de téléphone - adresse)
.....
.....
.....

De manière générale, les rendez-vous d'inscription et d'admission seront propices à l'échange entre la direction du site et les parents au sujet des projets. Les parents se verront également proposer un certain nombre de temps d'échange et de rencontre qui sont autant de vecteurs d'action autour de la notion de parentalité.

Des réunions thématiques

Sollicités par affichage dans le hall d'entrée, les parents pourront émettre des souhaits de thèmes sur lesquels ils voudront échanger ou être informés : l'alimentation, le sommeil, le respect du rythme de l'enfant, les limites et l'autorité, etc.

Des professionnels de la structure ou des intervenants extérieurs sollicités par la directrice et son équipe pourront alors intervenir. Les PEP Alsace, riches de plusieurs secteurs d'activités, pourront faire appel à de nombreuses compétences internes : diététiciens, psychologues, psychomotriciens ou pédopsychiatres.

Ces réunions thématiques pourront aussi faire l'objet d'un travail commun entre les différents acteurs éducatifs du territoire si tel est leur souhait.

Dès lors, en fonction des thèmes abordés, des réunions pourront alors être ouvertes à tous les professionnels Petite Enfance, Enfance et Jeunesse du territoire ainsi qu'à tous les usagers des services.

Cette information et cette réflexion partagées à l'échelle de la commune voire du territoire ne pourront que favoriser la cohérence éducative et le principe de coéducation ou d'éducation partagée.

Des soirées sensibilisation/formation

Par exemple, les parents de jeunes enfants sont très demandeurs de tout ce qui peut concerner la sécurité de leurs enfants. Par conséquent, la structure pourra organiser des soirées secourisme et prévention des accidents domestiques.

Toutes ces rencontres parents/professionnels favoriseront le rapprochement et la confiance réciproque mais permettront aussi aux familles de tisser des liens. Ceci est encore plus vrai pour les familles nouvellement arrivées dans la commune.

Une Journée « Portes Ouvertes »

Dans la continuité de ce qui a déjà été organisé les années précédentes, une journée « Portes Ouvertes » annuelle reste un incontournable. Sont conviés toutes les familles, tous nos partenaires (institutionnels, prestataires locaux...) afin d'échanger, de partager, de découvrir le périscolaire et toutes ses activités.



Une structure ouverte sur l'école

La rencontre de l'équipe du site avec l'équipe enseignante est un élément prépondérant en vue d'assurer les meilleures relations de travail, d'utilisation des locaux ou de transmission de responsabilités.

Elle favorise également les passerelles entre le monde de l'école et les accueils péri et extrascolaires afin de tisser du lien entre projet d'école et projet pédagogique du site.

Une structure ouverte sur l'extérieur

Mais la structure peut être aussi un lieu qui sait accueillir des compétences diverses présentes au sein des familles du territoire : un conteur, un musicien, un marionnettiste ou d'autres intervenants pour sensibiliser l'enfant à la langue ou à la culture du terroir ou à d'autres cultures, à d'autres langues, etc.

L'accueil de loisirs ou périscolaire est un outil de socialisation pour les enfants et les jeunes, en lien avec le milieu familial. Il est donc indispensable que le dialogue avec les parents soit régulier.

IX. LE LIEN AVEC LES ACTEURS LOCAUX

Dans les activités pédagogiques de nos accueils, nous privilégions les interventions d'associations locales ou d'acteurs locaux et veillons à participer à la vie culturelle et aux manifestations locales.

Nous considérons en effet que c'est au travers de démarches de sensibilisation, de découvertes voire de mini-stages auprès de ces acteurs que les enfants pourront se découvrir de futures vocations et devenir à leur tour des citoyens impliqués dans la vie de leur commune.

Ainsi, l'ensemble des partenariats existants du secteur sportif, culturel ou de l'animation seront maintenus voire renforcés.

Parmi les interlocuteurs essentiels de la vie locale, l'ensemble des clubs sportifs et culturels pourront également devenir des partenaires potentiels, notamment :

- Handball et basket Club;
- Gymnastique volontaire;
- Hohlandsbike association ;
- Judo et Karaté Club ;
- Danse moderne et Jazz ; Wintz'tango ;
- L'école de musique et de danse ; les différentes chorales ; chansons d'enfance ; les amis de si de la ; les groupes folkloriques ;
- Les associations de pêche, d'échecs, d'histoire, de photographie, d'aviculture...

S'agissant d'événements festifs tels que le marché de Noël, marché de Pâques, la Fête de la Musique... nous souhaitons poursuivre nos actions en collaboration avec la collectivité. Ils constitueront autant d'opportunités de mailler nos accueils avec les acteurs locaux et de faire participer les enfants à ces moments culturels, artistiques ou festifs via des :

- Expositions ;
- Représentations et spectacles (théâtre, chant, danse, ...) ;
- Défilés, fanfares, concerts ;
- Etc.

Mais également l'Arthuss, l'EHPAD « Les Magnolias », les services sociaux de la commune, les intervenants de l'ASE dans le cadre d'une démarche d'aide sociale, d'action à la parentalité.

Toutes ces pistes concourant à étayer un projet pédagogique résolument ancré dans la vie locale et le développement du territoire.

Bien vivre ensemble à Wintzenheim/Logelbach

Cette notion du bien vivre-ensemble est particulièrement chère aux PEP Alsace.

Les PEP défendent des valeurs sociales et éducatives fortes, fondements d'une identité laïque et solidaire, dans lesquelles l'apprentissage du bien Vivre Ensemble revêt une dimension essentielle.

Nos missions s'articulent autour d'un projet éducatif qui prend en compte la diversité des enfants et des jeunes comme un facteur de dynamique collective, d'enrichissement et d'épanouissement.

En assurant pluralité et mixité sociale, nos accueils contribuent au développement de compétences, à l'émancipation, et permettent aux enfants d'être accompagnés vers leur rôle et leurs responsabilités d'adultes de demain.

Sur le plan local, le bien vivre-ensemble dépend aussi de la (re)connaissance des uns et des autres et du lien tissé entre les différents acteurs éducatifs dans le cadre d'un projet réseau :

- Le travail amorcé avec le multi-accueil « Pom de reinette » quant à la mutualisation des locaux périscolaire, les échanges permettant de mieux comprendre le comportement de certains enfants devra être renforcés afin de permettre des passerelles pour les enfants allant vers la scolarisation et de fait, l'inscription au périscolaire dès l'âge de 3 ans. Ce lien est essentiel tant pour les professionnels pour accueillir au mieux les enfants mais également pour les familles afin de les rassurer (taux d'encadrement et fonctionnement différents) ;
- Des passerelles seront également proposées avec l'accueil jeune de l'Arthuss et le collège Jacques Prévert pour les enfants scolarisés en CM2 afin d'accompagner l'enfant vers une transition sereine pour son entrée en 6^{ème} ;
- La Police Municipale et l'Amicale des Sapeurs-Pompiers sont des vecteurs importants de notre démarche de sensibilisation civique et d'implication citoyenne ;
- Il en va de même concernant la dimension intergénérationnelle, avec les seniors notamment. Nous envisageons à nouveau un projet intergénérationnel qui se traduira par une journée de jeu avec l'EHPAD les « Magnolias » ;

Les PEP Alsace attachent une importance toute particulière à l'école, acteur éducatif de tout premier plan.

Là aussi, le travail entrepris avec les différentes écoles nous a permis de nous inscrire activement, par un travail de concertation, dans le projet de réseau qui existe entre les écoles maternelles, les écoles élémentaires et le collège et ce autour de trois objectifs principaux renforcés :

- ➞ Mieux accueillir les enfants dans leur(s) diversité(s) et les accompagner dans leurs parcours ;
- ➞ Mieux vivre-ensemble en travaillant l'autonomie, le respect et la responsabilité de chacun(e) ;
- ➞ Mieux maîtriser les langages pour communiquer, acquérir savoirs et compétences.

De manière plus générale, toute passerelle ou synergie entre l'ensemble des acteurs éducatifs sera étudiée et privilégiée, de manière à développer chaque offre de service de même que l'implication et la dynamique locale (comité de pilotage annuel des acteurs du territoire).

L'objectif principal étant de valoriser le service en développant son dynamisme, son attractivité et en engageant un processus participatif.

Des propositions concrètes sont développées dans notre projet de fonctionnement, notamment :

- Interventions et animations via notre Ludo'PEP, cellule mobile de jeux coopératifs et solidaires, pour la découverte de jeux coopératifs, la création d'escape-game ;
- Adhésion au programme « Grandir Dehors » et rallyes-découverte ;
- Organisation de mini-camps à thème (VTT, ski, escalade, grimpe/arbres, tir à l'arc, Parkour, ...) dans les centres permanents PEP.

Dans le cadre de toute démarche de co-construction et d'amélioration continue, il est essentiel de recueillir les avis de toutes les parties prenantes, qui constituent autant d'éléments d'entrée :

Enfants / familles	▪ « Kesketendi » (formulaire satisfaction enfants) ▪ questionnaire de satisfaction parents
Partenaires	▪ Questionnaire « parole aux partenaires »
Collectivité	▪ Comité pilotage / bilan municipalité-PEP Alsace
Retours d'expériences	▪ Questionnaire « parole aux salariés » ▪ Études de marchés, benchmark ▪ études d'impact des actions partenariales sur le développement de la vie associative

Ces outils, ajoutés à un principe de transparence, de concertation et de dialogue entre toutes les parties prenantes sont autant d'indicateurs d'évaluation et de retours d'expérience qui nourrissent notre ambition d'une amélioration continue et sont le préalable de la co-construction d'un projet ambitieux et résolument ancré dans son territoire.

Pour conclure

Partenaires de proximité, experts de la réponse à vos besoins par leur engagement et leur parfaite maîtrise des métiers relatifs à l'accueil de l'enfant et du jeune, les PEP **Alsace sont des bâtisseurs de citoyens, des activateurs de lien social et des développeurs de l'attractivité communale.**

Notre expérience reconnue, notre ancrage en Centre-Alsace, la parfaite connaissance des enjeux socio-économiques relatifs à l'accueil du jeune enfant et enfin un quadriptyque collaboratif éprouvé (PEP Alsace - collectivité - familles - acteurs du territoire) nous permettront de vous proposer un service à forte valeur ajoutée.

X. L'ACCUEIL D'UN ENFANT PORTEUR DE HANDICAP, SUJET A DES TROUBLES DU COMPORTEMENT OU DE LA SANTE

L'accueil d'enfants en situation de handicap ou à besoins particuliers dans nos structures périscolaires ou de loisirs est un enjeu sociétal majeur et fait partie intégrante de nos préoccupations. Ceci est d'ailleurs inscrit et valorisé dans nos statuts et dans notre projet éducatif.

Signataires et soucieux d'appliquer strictement la Charte de Déontologie Jeunesse en Plein Air (JPA) pour l'accueil des personnes à besoins particuliers en milieu ordinaire, les PEP s'inscrivent résolument dans une démarche de :

- Propositions d'accueils accessibles ;
- Élaboration avec l'enfant et sa famille du Dossier d'Accueil Individualisé (DAI) ;
- Sensibilisation des équipes au travers de formations, moyens documentaires (mémento, ...)
- Rencontre de l'enfant et de sa famille ;
- Construction d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) inscrit dans le projet pédagogique de l'accueil ;

- Accueil de l'enfant pour lui permettre de vivre et d'agir avec les autres enfants et adultes ;
- Rédaction d'un bilan avec l'enfant et sa famille ;
- Retours d'expérience mutualisés au sein de l'équipe et avec les équipes des autres accueils PEP.

Cette démarche complète et aboutie contribue fortement au « bien vivre ensemble » entre tous les enfants.

Aujourd'hui, la structure « La Récréation » Wintzenheim/Logelbach se voit doter de nouveaux moyens humains et matériel favorisant l'inclusion :

- Une directrice de structure diplômée d'Etat Educatrice Spécialisée ;
- La création d'une salle sensorielle (cf. dossier Flash 2016/2021) ;
- Des outils et aménagements spécifiques ;
- La création d'un poste de chargé de mission inclusion (cf. annexe 6).

Afin d'accueillir dans les meilleures conditions ces enfants à besoins spécifiques, une veille éducative est mise en place où chaque professionnel de la structure, peut solliciter, questionner et chercher des conseils et des sources auprès de notre chargé de mission inclusion PEP. De plus, nous mutualisons également nos pratiques avec l'ensemble des structures que nous gérons ainsi que notre CMPP (Centre Médico-Psycho- Pédagogique) PEP Alsace à Colmar.

Nous travaillons en collaboration étroite avec l'espace ressources handicap de la JPA 67 ou Enfance plurielle 68 pour mieux accompagner les équipes et les familles.

Nous sommes actuellement en cours de création d'une malle « extra-ordinaire », en partenariat avec la FDMJC 67 et la FDFC 68 permettant d'outiller, d'apporter un accompagnement, de sensibiliser nos équipes pour aller vers une démarche citoyenne d'accueil et de partage avec ce public.

Le rôle de l'accueil est de participer à la construction d'une société harmonieuse, forte de ses différences dans le respect de chacune de ses composantes.

Notre force actuelle est d'être reconnu au sein des établissements scolaires de Wintzenheim et Logelbach par nos participations aux commissions éducatives, mais également par nos échanges quotidiens. Nous souhaitons aller encore plus loin en développant notre approche éducative, inclusive et individualisée afin d'être repéré comme partenaire privilégié avec l'équipe de suivi de scolarisation en charge des enfants porteurs de handicap.

I. SANTE, HYGIENE ET SECURITE DES ENFANTS, PERSONNEL, PROPRETE DES LOCAUX

Hygiène

Ces mesures doivent être appliquées au quotidien par les adultes et les enfants dans toutes les structures.

Hygiène des locaux, du matériel, du linge et de l'alimentation

- Nettoyage quotidien de toutes les surfaces lavables, sans omettre les robinets, les poignées de portes, les chasses d'eau, les loquets, selon les méthodes préconisées et approvisionnement en continu de papier toilette et serviettes en papier ;
- Nettoyage quotidien de la cuisine, des salles d'entrées et des couloirs ;
- Vidage quotidien des poubelles et autres conditionnements (différentes poubelles de tri) ;
- Lavage quotidien du matériel et des jouets ;
- Respect scrupuleux des règles d'hygiène alimentaire lors la préparation des repas ;
- Nettoyage hebdomadaire du linge.

D'autre part, un contrat de prestation de service est en place afin de faire des prélèvements (surfaces et alimentaire) pour des analyses. Une visite préventive hygiène-restauration est également effectuée une fois par an.

Hygiène individuelle

Le lavage des mains est un temps essentiel car la contamination manu portée est responsable de nombreuses infections.

- Il doit être répétitif, à fréquence régulière durant la journée avant chaque repas, après chaque passage aux toilettes ou après chaque manipulation d'objets potentiellement contaminés ;
- Le lavage des mains se fait avec un savon liquide ou une solution hydro alcoolique ;
- Le séchage des mains doit être soigneux, de préférence avec des serviettes en papier ou un système automatique d'air chaud.

Mesures d'hygiènes renforcées en cas de maladies contagieuses dans la structure

L'application des mesures usuelles d'hygiène doit être renforcée et adaptée en cas de maladie contagieuse identifiée dans l'établissement en fonction de la source et du mode de contamination afin d'en interrompre la chaîne de transmission.

Des procédures spécifiques de gestion de crise ont été rédigées dans le cadre de notre système Qualité (notamment COVID / Gastroentérite / Grippe / Poux / Varicelle ...). Elles sont mises à jour selon les données issues de notre veille sanitaire et de notre grande expérience en matière d'accueils collectifs de mineurs. Elles sont diffusées auprès de toutes nos équipes et des temps de formation interne sont mis en place sur chaque site.

Une information est également transmise aux familles dès qu'une situation de crise est découverte et le nécessite.

L'éducation des enfants sur l'importance de l'hygiène corporelle individuelle est une démarche essentielle que nous tenons à leur transmettre.

La santé

Se référer au règlement intérieur (cf. annexe 8).

Le suivi sanitaire

Un membre de l'équipe permanente titulaire du PSC1 à minima et placé sous l'autorité de la direction est désigné comme responsable sanitaire. Il peut soigner de petites plaies superficielles, administrer des médicaments (avec ordonnance du médecin et accord des parents) en tenant un registre de soins. Il ne se substitue cependant pas à un médecin et devra en référer à sa hiérarchie qui appellera les secours si nécessaires.

La sécurité

La direction et son équipe sont tous garants du respect des règles établies au sein des accueils.

A l'extérieur, l'équipe veillera à respecter les consignes adéquates (Maitre-Nageur Sauveteur (MNS), prestataire d'activité, code de la route, trousse de secours, formation PSC1...) pour garantir la sécurité des enfants et des autres. La législation du taux d'encadrement est appliquée en fonction de la réglementation de notre ministère de tutelle DDCSPP,

Le cadre fixé doit permettre aux enfants :

- De se sentir en sécurité ;
- De comprendre les limites posées et apprendre à les respecter ;
- De discuter avec l'adulte sur le négociable et le non négociable.

Il doit permettre à l'équipe d'encadrement :

- De travailler de manière cohérente en fonction du projet ;
- D'adopter un discours commun face aux comportements rencontrés ;
- D'affirmer son rôle d'adulte référent et garant de la sécurité.

La démarche à suivre en cas de non-respect d'une règle :

- Chercher à savoir ou comprendre ce qu'il s'est passé (éléments factuels et circonstanciés) ;
- Discuter calmement avec l'enfant ou les enfants concernés et un peu à l'écart du reste du groupe ;
- Mesurer la gravité de l'acte pour chercher une solution de réparation ou une sanction adaptée (à savoir qu'une discussion posée entre l'adulte et l'enfant pour essayer de faire comprendre son erreur est un déjà un acte important !) ;
- Déléguer au collègue ou au directeur la prise en charge de l'enfant lorsqu'on ne se sent pas capable de le faire soi-même.

Il est essentiel de :

- Ne pas donner une sanction disproportionnée par rapport à l'acte ;
- Ne pas annoncer une sanction à l'enfant qui ne sera pas tenue (mieux vaut ne rien dire).

Il est normal que les enfants se confrontent aux règles et au cadre posé. Ils vont tester la crédibilité de l'équipe, sa capacité à agir et à réagir. La cohérence de l'équipe est donc essentielle pour que l'enfant trouve des repères fixes et sécurisants qui lui permettront de trouver sa place et de se sentir bien au sein du collectif.

La sécurité dans les locaux

Une évacuation incendie est organisée une fois par an et à nouveau si l'équipe se renouvelle entre temps.

Le déroulement de l'exercice doit être consigné par écrit dans le registre de sécurité.

Les directrices s'assurent que :

- Les consignes d'évacuation soient connues de l'ensemble des utilisateurs du lieu ;
- Les consignes d'évacuation soient affichées dans tous les locaux et circulations (et modifiées si une partie des locaux est neutralisée, perturbant ainsi l'évacuation) ;
- Les couloirs ne soient pas encombrés et que les sorties de secours ne soient pas verrouillées en présence du public et qu'il n'y ai pas d'objets suspendus près des sources de chaleur ;
- Les portes coupe-feu soient en bon état de fonctionnement (obligatoire pour les locaux à risque - cuisine, lingerie, réserve, régie, chaufferie...).

De plus, un membre de l'équipe est obligatoirement formé aux gestes de 1^{er} secours (PSC1).

Une formation annuelle est mise en place concernant le rappel de l'utilisation des extincteurs et des consignes de sécurité dans un établissement accueillant du public.

Un document spécifique quant à l'utilisation des extincteurs est à la disposition des équipes dans le bureau de la direction.

Selon la norme NFS 61-919, les extincteurs de la structure sont soumis à des contrôles par des administrations habilitées tous les ans avec une tolérance de plus ou moins 2 mois.

En résumé :

Le respect du cadre et des règles est essentiel pour tous (enfants et adultes), nous nous construisons autour de valeurs (le bien, le mal, l'interdit, la loi, la morale, le partage...). Ces mêmes valeurs, socle de base, feront partie des activités pour tous.

Le projet pédagogique donne un cadre commun à l'équipe et permet de trouver des réponses cohérentes et adaptées à chaque situation.

Le cadre définit d'abord un espace de liberté pour tous.

La qualité des relations entre les parents et l'équipe éducative du périscolaire et/ou de l'accueil sera toujours recherchée. L'écoute, le dialogue, la qualité des relations humaines doivent constituer des atouts supplémentaires pour l'établissement. Les parents doivent se sentir réellement membres à part entière de la communauté éducative.

À noter également que dans le cadre de notre certification Qualité, nous avons mis en place une procédure de gestion de crise, construite, rigoureuse et documentée, nous permettant d'aborder et de gérer de manière rapide, efficace et concertée toute situation qui mettrait en péril la sécurité physique et morale des personnes placées sous notre responsabilité. (Cf. dossier technique chapitre 9)

II. RESSOURCES HUMAINES

En tant qu'association employeur et compte tenu de notre longue expérience en matière de management, nous sommes convaincus que la réussite de vos accueils passe par une gestion rigoureuse et participative des ressources humaines.

La mobilisation de personnels compétents et formés mais aussi motivés et porteurs des valeurs de notre projet est un enjeu majeur pour une organisation optimale et un service efficient.

En matière de gestion et de pilotage des équipes, ceci se traduit par :

- Une politique des Ressources Humaines rigoureuse à la méthodologie identifiée ;
- Des outils, procédures, permettant une gestion efficiente des ressources humaines
- Le strict respect du cadre réglementaire de notre Convention Collective et de la législation en vigueur ;
- Une veille réglementaire permanente ;
- Une gestion rigoureuse des emplois en lien avec les compétences existantes et requises ;
- Le développement des compétences et la proactivité quant au soutien à la carrière de nos salariés ;
- La mise en œuvre d'occasions d'apprentissages, de formations et de perfectionnements ;
- Le déploiement d'un sentiment d'appartenance de nos salariés par la mise en avant d'un projet pédagogique solide ainsi que des valeurs associatives fortes ;
- La motivation de notre personnel par un management de proximité.

Les PEP Alsace, une organisation garantissant une qualité de service

Notre organisation est pensée et structurée pour garantir une qualité et une sécurité de service irréprochable pour l'ensemble de vos administrés.

Nous mettons au service des structures :

- Une équipe expérimentée constituée de pédagogues (dont enseignants détachés de l'Éducation Nationale), de professionnels de l'enfance et de la jeunesse, de l'inclusion en accompagnement des équipes en place ;
- Des moyens de formation ambitieux par l'intermédiaire des réseaux auxquels adhère notre Association (AJA, CRAJEP, ARIENA, FACEPEP, Mouvement Associatif...) et de l'OPCO de la cohésion sociale ;

- La formation interne, intra, AFEST et le plan de développement de compétences des PEP pour acquérir des compétences, s'adapter à son poste et acquérir une certification ;
- La Valorisation des Acquis par l'Expérience ;
- Le soutien aux professionnels dans l'utilisation de leur Compte Personnel de Formation (CPF).

Le management Interne : écoute et accompagnement

A partir d'un service RH dédié, étoffé, piloté par notre Directeur Général, Benoit HAEBERLE et notre Responsable Ressources Humaines, Catherine GRIECH, les salariés sont accompagnés dans le plus strict respect du code du travail et de la convention collective de l'animation qui nous régit. L'accompagnement des équipes et de la direction du site s'appuie sur des temps d'échanges, des réunions de concertation mais aussi des entretiens individuels.

Les relations avec les équipes : Un management participatif

Il n'est de démarche Qualité efficace sans management des ressources humaines.

L'association **implique ses collaborateurs dans le fonctionnement** de l'association et notamment au niveau de la prise de décision.

Elle renforce les liens interpersonnels au sein de ses équipes et favorise leur contribution active à son progrès.

Quatre principes fondamentaux régissent notre management :

- Mobiliser nos collaborateurs et les impliquer dans les processus d'innovation ;
- Mettre en place des conditions de travail favorables en stimulant l'écoute, le partage et la collaboration de l'équipe (renforcement de l'esprit de groupe et d'appartenance) ;
- Confier la résolution des problèmes aux équipes concernées et à leur échelon ;
- Coordonner les équipes tout en les rendant autonomes et responsables.

La participation de tous les acteurs de notre mouvement souligne un partage des valeurs et un engagement militant au service du bien-être et de l'épanouissement des enfants qui nous sont confiés.

Les personnels sont systématiquement associés ou invités :

- Aux réunions de service ;
- Aux commissions techniques « métiers » ;
- À l'Assemblée Générale ;
- À l'Assemblée plénière des salariés.

Ceci permet de faciliter les relations interpersonnelles au sein des services et de mettre en place un dialogue constructif ayant vocation à créer les conditions d'écoute pour recueillir des avis et suggestions et développer la co-construction en vue de faciliter l'atteinte de nos objectifs.

Les équipes au cœur de notre préoccupation

Les PEP Alsace continueront à être une Association **humaine et bienveillante**. A ce titre :

- L'humain est au cœur des priorités des PEP Alsace ;
- Soucieuse de veiller au bien-être et à la qualité de travail de ses personnels, notre association est particulièrement vigilante aux attentes de ses collaborateurs ;
- Nous gérons nos ressources humaines de manière anticipée, en fonction des contraintes de l'environnement et des choix liés au projet ;
- Nous facilitons les mobilités internes ;
- Nous valorisons les compétences et accompagnons de manière systématique les salariés souhaitant entamer un projet de développement de leurs acquis professionnels ;
- Nous individualisons les relations avec l'ensemble des salariés afin d'identifier leurs attentes et leurs besoins par le biais d'entretiens annuels de progrès mais aussi au moyen des entretiens dits professionnels.

Les PEP Alsace, un processus de gestion de l'humain identifié

Le recrutement :

Notre association s'engage dans une démarche de recrutement **visant l'égalité des chances, la pratique de la non-discrimination, le respect de l'égalité homme/femme, la proposition d'un contrat à durée indéterminée.**

Nous mettons en œuvre des partenariats pour le recrutement et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap en lien avec CAP EMPLOI 67- 68.

Le processus de recrutement :

- Le recrutement des postes de direction de site se fait en lien avec vous et le service PESP ainsi que le service des Ressources Humaines ;
- Les recrutements des postes d'animateurs, d'agents d'entretien ou maîtresse de maison se déroulent avec la direction du site concernée, le service PESP et/ou la coordinatrice du territoire ;
- Au minimum deux entretiens de recrutement sont opérés avant de faire une proposition d'emploi :
 - L'entretien général : permet de faire un point sur les motivations, les valeurs communes et partagées, les compétences transverses ainsi que les projets. Cet entretien permet également d'aborder des thématiques liées à l'association, sa culture et son projet éducatif ;
 - L'entretien opérationnel : lors d'un échange avec la direction du site, cet entretien permet de valider les compétences techniques et de proposer une évaluation.
- Les candidats internes qui présentent une demande par écrit relative à un poste vacant ont droit à un entretien ;
- Tous les candidats ayant participé à une entrevue sont informés des résultats ;
- Une fiche de poste est remise au nouveau salarié ;
- Un livret d'accueil est remis au salarié ;
- Un parcours d'intégration est prévu et planifié pour accueillir au mieux le nouveau collaborateur.

Il est à noter que dans le cadre de leur démarche RSO, les PEP Alsace ont développé un Processus de Gestion des Ressources Humaines qui s'appuie sur un véritable parcours d'accueil et d'intégration, un référentiel de compétences, un livret d'accueil du salarié complet constitué des Statuts, projet stratégique 2020-2025, politique sociale, règlement intérieur, documents liés à la Mutuelle, les garanties prévoyance, la présentation du dispositif 1 % logement, les avantages du comité d'entreprise, l'organigramme...) ;

Les contrats de travail établis dans le cadre de la Convention Collective de l'Animation :

Les PEP Alsace sont adhérents au syndicat Employeur HEXOPEE et appliquent la **Convention Collective ECLAT**.

Les partenaires sociaux ont décidé de modifier l'intitulé de la convention collective nationale de l'animation tel que suit : « Convention collective nationale des métiers de l'éducation, de la culture, des loisirs, et de l'animation agissant pour l'utilité sociale et environnementale, au service des territoires ».

Elle est aujourd'hui communément désignée sous l'acronyme « **ÉCLAT** » (avenant n° 177 du 1er octobre 2019, art. 2 / l'article est en vigueur mais non étendu).

Cette adhésion nous permet de bénéficier d'un service de conseil juridique, d'informations permanentes actualisées et de formations sur mesure.

Les PEP Alsace participent également activement à l'ensemble des réunions régionales organisées par HEXOPEE.

La Convention Collective ECLAT règle, sur l'ensemble du territoire, les relations entre les employeurs et les salariés des organismes de droit privé sans but lucratif, qui développent à titre principal :

- Des activités d'intérêt social dans les domaines culturel, éducatif, de loisirs et de plein air, notamment par des actions continues ou ponctuelles d'animation, de diffusion ou d'information créatives ou récréatives ouvertes à toute catégorie de population ;
- Des activités d'intérêt général de protection de la nature et de l'environnement, notamment par des actions continues ou ponctuelles, de protection de la conservation des sites et espèces, d'éducation à l'environnement, d'études, de contributions au débat public, de formation de diffusion, d'information ouvertes à toute catégorie de population.

Les avantages de la convention collective :

La convention collective applicable présente de nombreux avantages pour notre personnel :

- Le travail intermittent au moyen du contrat à durée indéterminée intermittent permettant au personnel de bénéficier de semaines d'intermittence et d'une prime annuelle s'y afférent ;
- Les congés exceptionnels (mariage, naissance, décès ou déménagement) ;
- Le maintien de salaire en cas de maladie pendant 90 jours ;
- La prévoyance obligatoire pour toute catégorie de personnels ;

- 12 jours de congés pour enfant malade de – de 16 ans ou conjoint ;
- Une prime de départ à la retraite ;
- La mutuelle prise en charge à 50 % par l’employeur sur l’option de base et une deuxième option négociée ;
- Une prime d’ancienneté de 4 points tous les 24 mois, proportionnelle au temps de travail (applicable jusqu’au 31/12/2021) ;
- Un déroulement de carrière valorisant le développement de compétences lié à l’ancienneté (applicable jusqu’au 31/12/2021).

Pour mieux répondre encore au besoin des salariés, la convention collective instaure à partir du 01/01/2022, un nouveau système de rémunération et de classification. Il permettra de :

- Disposer de leviers pour valoriser davantage les bas salaires ;
- Disposer d’outils pour mieux mettre en valeur la montée en maîtrise professionnelle des salariés au sein de leur poste ;
- De mieux reconnaître la poly-compétence des salariés ;
- D’améliorer la progressivité de la grille de classification et l’évolution en son sein.

La modernisation de ces dispositions participera à renforcer l’attractivité de la branche. Cette réflexion globale du système de rémunération a nécessité la suppression de certains dispositifs, tel que le déroulement de carrière, dont la mise en œuvre posait de nombreuses difficultés d’application.

C’est ainsi que 7 évolutions majeures prendront effet au 1er janvier 2022 :

- 1) Evolution des coefficients des groupes A et B
Augmentation des coefficients des groupes A dès le 1er janvier 2021 (245→247 points) et B (255→257points) au 1er janvier 2022, soit une augmentation sur l’année de 151,68 euros ;
- 2) Évolution de la rémunération du fait de l’ancienneté
L’obtention de points d’ancienneté plus rapidement, afin de fidéliser les salariés : 2 points par an et ce dès la première année après l’embauche ;
- 3) Pour valoriser la maîtrise professionnelle et le développement des compétences du salarié dans son poste est instauré un rendez-vous périodique avec l’employeur pouvant donner lieu à une évolution de son coefficient de base selon des critères définis ;
- 4) La reconnaissance de situations remarquables d’emplois en valorisant au moyen d’indemnités spéciales la poly-compétence des salariés ;
- 5) La prise en compte de la réalité des postes dans la grille de classification par de nouveaux groupes d’emplois ;
- 6) La reconstitution de carrière avec, lors de l’embauche d’un salarié une reprise d’ancienneté dans la limite de 40 points. L’ancienneté dans un autre secteur privé ou public sera désormais pris en compte ;
- 7) L’instauration d’une double valeur de point permettant plus de marge de négociation salariale.

Le Plan de Développement des compétences :

Les PEP Alsace recensent annuellement les besoins individuels et collectifs pour développer un plan de développement des compétences ambitieux permettant :

- D’optimiser la performance et la capacité d’innovation de l’association ;
- De développer les compétences et d’assurer l’adaptation des collaborateurs à leur poste ;
- De construire des parcours de formation en fonction des besoins de l’association et de son développement ;
- Aux salariés de progresser professionnellement ;
- Aux salariés d’acquérir de nouvelles compétences ;
- D’accroître l’employabilité et l’ambition d’évolution des salariés.

C'est ainsi que nos salariés ont pu bénéficier depuis 2016 de différentes formations telles que :

FORMATIONS DIPLOMANTES	OBTENTION DE BREVETS D'APTITUDE	FORMATIONS A LA SECURITE	FORMATIONS THEMATIQUES
CAP Petite enfance	BAFD	Surveillante baignade	Parents/Professionnels: une relation à construire
DEJEPS AS et DPTR	BAFA	PSC1	La relaxation adaptée aux enfants
BPJEPS loisirs tous publics		Assistante sanitaire	Osons le débat avec les enfants et les jeunes
CQP "Animateur Péricolaire"			Les DYS : Mieux les connaître pour mieux agir
BPJEPS Animation Sociale			Gérer le temps de travail dans la branche de l'animation

De plus, un entretien annuel, par salarié, est mis en place :

L'année 1, le salarié participe à l'entretien de progrès. L'objectif de cet entretien est :

- D'évaluer ses missions et l'atteinte des compétences recherchées ;
- De définir avec son supérieur hiérarchique les compétences à acquérir ;
- D'identifier les formations éventuelles ainsi que les ambitions et les évolutions de carrière qu'il envisage au sein de l'Association.

En alternance, l'année 2, le salarié participe à l'entretien professionnel obligatoire. Celui-ci intègre l'entretien annuel d'évaluation auquel s'ajoute l'état des lieux récapitulatif du parcours professionnel et des moyens à mettre en œuvre pour répondre :

- A l'évolution professionnelle du salarié, notamment en termes de qualification et d'emploi ;
- Aux besoins de formation et de certification ;
- A la progression salariale ;
- Au projet professionnel du salarié.

Cet entretien est fait sur la base d'un document d'entretien professionnel dont le double est remis au salarié.

La collecte des entretiens professionnels permet aux PEP Alsace d'asseoir leur plan de développement de compétences et de penser le lien entre sa stratégie de projet et de développement, les aspirations et les potentiels de ses salariés.

Elle permet aussi d'articuler son action sur la mise en œuvre individuelle du compte personnel de formation et enfin d'initier une démarche de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences

Cette approche globale garantit une motivation et une fidélisation d'ores et déjà reconnues de notre personnel. Les PEP Alsace adhèrent à l'OPCO de la cohésion sociale, et sollicitent chaque année leur plan de Développement de compétences, auquel se rajoutent des fonds mutualisés supplémentaires.

De plus, pour répondre à leur ambition de formation et de développement de compétences pour tous, les PEP Alsace budgétisent **1 % de la masse salariale supplémentaire** dans le cadre d'un fonds volontaire de formation.

Le Plan de développement de compétences qui peut être imaginé aujourd'hui pour les salariés :

À titre individuel

- BAFA à destination des personnes qui n'en sont pas encore titulaires ;
- CQP Animateur ;
- CPJEPS (Certificat professionnel de la Jeunesse de l'Education Populaire et des Sports) ;
- BAFD pour des volontaires ;
- « Trucs et Astuces - Grand-mère ramène sa science » en partenariat avec la Fédération des MJC 67 ;
- Formation autour de l'inclusion et du Handicap avec une Malle expérimentale ordinaire pour valoriser la différence en partenariat avec la Fédération des MJC 67 et Les Foyers Clubs ;
- Formation inclusion Handicap en partenariat avec l'Espace Ressources Handicap de la JPA 67 ;
- Formation au choix dans le catalogue FACE PEP organisé par notre organisme de formation national.

Sur le plan des formations collectives

- PSC1 à destination de l'ensemble des équipes (renouvellement ou obtention) ;
- Formation de co-développement à destination des équipes de direction de périscolaires ;
- Formation « manager un site périscolaire et Alsh » pour les directeurs de sites.

Des actions de formation en situation de travail

Nous travaillons actuellement à la mise en place d'AFEST avec pour objectif de définir un parcours pédagogique permettant d'atteindre un objectif professionnel. Cela permet au salarié d'acquérir des connaissances et des savoir-faire transférables.

La formation en situation de travail s'articule autour d'un noyau dur structuré par l'alternance de deux séquences distinctes, mais articulées et répétées autant de fois que nécessaire pour produire les apprentissages visés :

- Une mise en situation de travail préparée, organisée et aménagée à des fins didactiques ;
- Une séquence réflexive, en rupture avec l'activité productive, animée par un tiers.

La définition de ce parcours se fera en lien avec l'équipe de direction de chaque site et selon un diagnostic de besoins individuels mené auprès de l'équipe.

Le plan de développement de compétences prévisionnel est transmis annuellement lors du bilan d'activité, le plan de développement réalisé est également communiqué.

Séminaires et commissions techniques :

Un séminaire regroupant l'ensemble des sites péri et extra-scolaires gérés par les PEP Alsace est organisé annuellement.

Ce séminaire est un temps de rencontre obligatoire pour l'ensemble des collaborateurs. Il développe l'intelligence collective et permet l'échange de pratiques et leur amélioration. Il s'agit d'un véritable temps d'échange et de formation à destination de l'ensemble des équipes pédagogiques.

Parallèlement, 10 Commissions Techniques annuelles sont organisées, elles réunissent l'ensemble des directeurs(trices) des sites et traitent de sujets divers.

La gestion des remplacements :

Pour pallier aux absences ponctuelles d'animateurs, nous faisons appel :

- A nos autres structures PEP ;
- À notre coordinatrice PESP ;
- Au Ludo'Pep, cellule mobile de jeux coopératifs et solidaires et son animatrice ;
- À des heures complémentaires pour les animateurs volontaires en contrat à temps partiel dans le strict cadre du respect de la législation du travail et de la convention collective ECLAT ;
- À des réseaux partenaires.

Il en est de même pour un remplacement d'une direction absente : la responsable PESP, la coordinatrice PESP et l'animatrice du Ludo'Pep ont les compétences et les diplômes nécessaires pour remplacer les postes de direction.

Les PEP Alsace recensent toutes les candidatures et les conservent afin de pouvoir faire appel à leur service en cas de besoin.

Les remplacements sont gérés contractuellement, soit par des CDD de remplacement, soit par des avenants de contrats intégrant les compléments d'heures.

De plus, un poste d'animateur volant, permettant d'effectuer les remplacements, est en cours de recrutement.

Les conditions de recours à l'intérim ou agences partenaires :

Nous faisons appel à l'intérim en dernier recours. Nous entretenons des relations privilégiées avec plusieurs agences tels que Sup intérim, Alsace Intérim ou Manne Emploi. Ces agences mènent une veille active pour nous qui leur permet d'être réactives en cas de besoin de notre part.

Le service minimum pour la collectivité :

Nous continuerons à assurer le service minimum d'accueil des élèves en cas de grèves des enseignants. La modularité horaire des contrats de travail de nos équipes d'animation permet d'encadrer ces temps réservés aux plages scolaires.

Une démarche de prévention globale des risques professionnels

Notre engagement pour la santé, la prévention des risques ainsi que la qualité de vie au travail fait partie intégrante de notre responsabilité au quotidien.

Des actions de prévention, d'information et de formation sont régulièrement mises en œuvre

Nous veillons également aux bonnes conditions des relations sociales au sein des équipes et portons un intérêt particulier à l'influence des facteurs ambiants, notamment les risques liés au harcèlement moral et au harcèlement sexuel : un référent contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes est d'ailleurs nommé au sein de notre structure.

La Politique Sociale des PEP Alsace

L'Association Les PEP Alsace et l'Association PEP « Gourmets & Gourmands » constituent entre elles une unité économique et sociale (UES) depuis le 29 octobre 2019.

Un CSE a été élu le 17 décembre 2019 dans le cadre de l'UES PEP Alsace – Cuisine Centrale.

La composition du CSE est la suivante :

	<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>
<i>Collèges Ouvriers Employés</i>	4	2
<i>Collèges Ingénieurs, Chefs de services, techniciens, agent de maîtrise et cadres</i>	4	4

Le CSE a pour mission d'assurer une expression collective des salariés permettant la prise en compte permanente de leurs intérêts dans les décisions relatives à la gestion et à l'évolution économique et financière de l'association, à l'organisation du travail et à la formation professionnelle.

Il a également pour mission de présenter à l'employeur les réclamations individuelles et collectives relatives à l'application du code du travail et de la convention collective.

Il se réunit mensuellement.

Pour assurer son fonctionnement et étudier les questions relevant de sa compétence, le CSE de l'UES a mis en place 4 commissions :

- 1 commission SSCT (santé, sécurité et conditions de travail) et harcèlement sexuel et moral ;
- 1 commission évènement & action sociale ;
- 1 commission communication.

Les actions sociales menées actuellement par le CSE

- Chèques cadeaux naissance ou mariage et Noël ;
- Chèques ANCV ;
- Cadeau de Pâques ;
- Journée évènementielle (regroupement du personnel) ;
- Offres de réduction Comité (cinéma, loisirs, vacances...) ;
- Aide pour l'inscription des enfants des salariés aux activités ALSH ou Séjours de Vacances ;
- Week-end annuel à Chamonix.

Cette liste ne saurait être exhaustive.

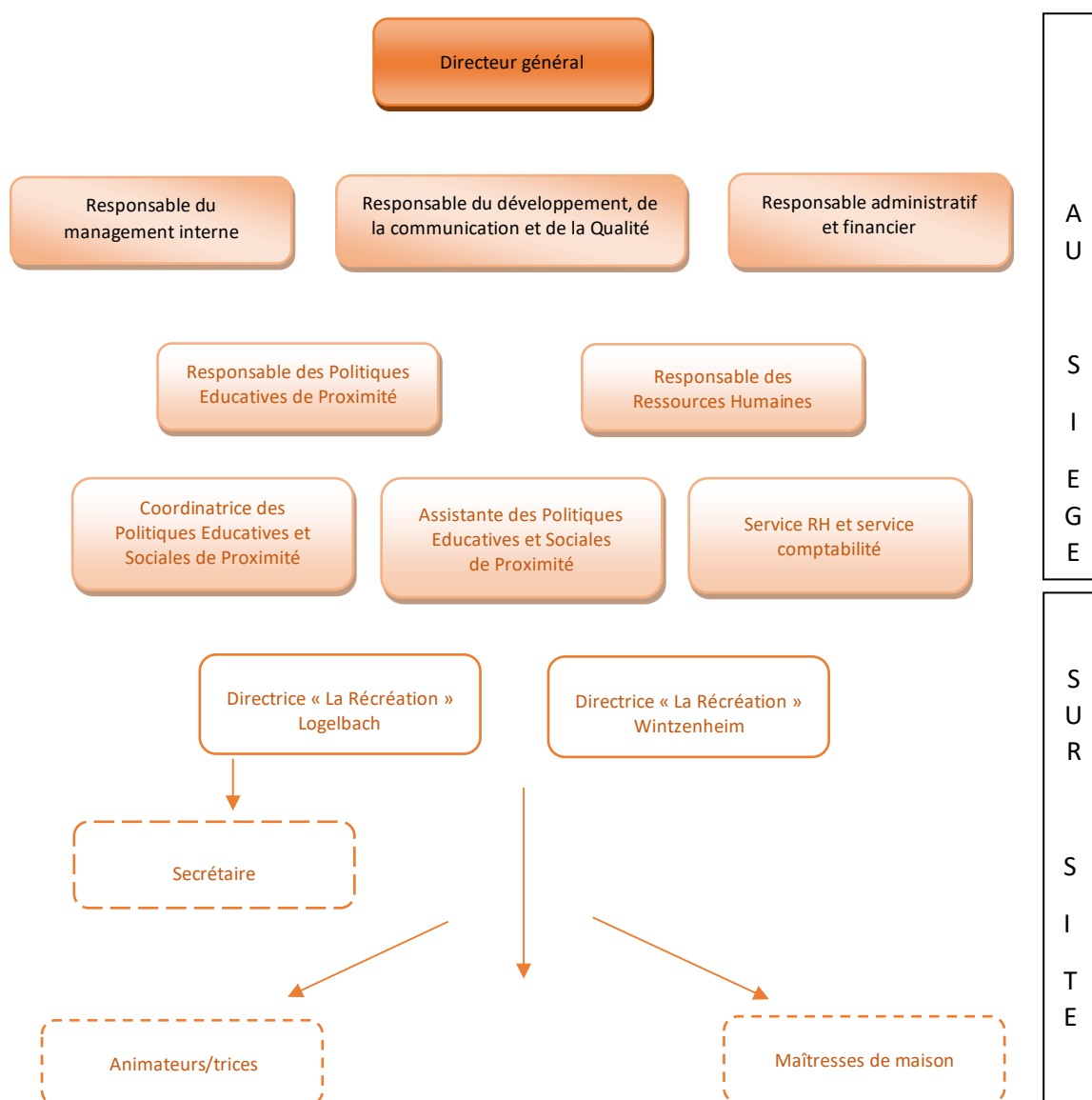
La politique salariale et sociale de l'employeur

- Un salaire réglementé par une convention collective qu'est celle de l'Animation et intégrant tous les ans, à partir de 2022 de l'ancienneté à laquelle se rajoute un système de valorisation des compétences et polycompétences ;
- La valorisation des bas salaires ;
- Une mutuelle aux garanties supplémentaires à celles fixées par la convention collective ;

- La restauration prise en compte par l'employeur ;
- Un contrat d'intéressement ;
- La prime de Noël ;
- Les vêtements de travail floqués PEP ;
- Le dialogue social ;
- L'Assemblée plénière du Personnel et l'implication du salarié dans la vie de l'association et son processus décisionnel ;
- Des temps de convivialité au sein des équipes ;
- La sécurité et l'ergonomie au travail ;
- Les politiques de qualité de vie au travail (planification des horaires, congés ...) ;
- Une enquête annuelle de satisfaction des salariés.

Les PEP : Une organisation structurée au service d'un fonctionnement efficace

Organigramme général de fonctionnement :



Définition des rôles de chacun

Directrice de Logelbach :

- Accueille les familles (parents et enfants) en lien avec la personne en charge de l'accueil ;
- Garantit la sécurité des enfants, de l'équipe et le respect des locaux ;
- Manage et encadre l'équipe d'animation et les enfants dont elle a la charge en lien avec le service PESP ;
- Assure la circulation de l'information dans sa globalité ;
- Gère la structure périscolaire et accueil de loisirs sur l'aspect pédagogique ;
- Commande des repas en lien avec la secrétaire ;
- Participe aux réunions de directeurs des sites périscolaires PEP Alsace ;
- Explicite le contenu du projet éducatif et les directives du service dans l'écriture, la réalisation et l'évaluation du projet pédagogique de la structure ;
- Rend compte de ses actions au service PESP ;
- Interlocuteur privilégié auprès des écoles dont elle en a l'attribution ;
- Gère les statistiques de fréquentation, de la CAF, les tableaux de bords ;
- Participe à la gestion de la structure sur le plan financier, administratif en lien avec le siège des PEP Alsace.

Directrice de Wintzenheim :

- Accueille les familles (parents et enfants) en lien avec la personne en charge de l'accueil ;
- Garantit la sécurité des enfants, de l'équipe et le respect des locaux ;
- Manage et encadre l'équipe d'animation et les enfants dont elle a la charge en lien avec le service PESP ;
- Assure la circulation de l'information dans sa globalité ;
- Gère la structure périscolaire et accueil de loisirs sur l'aspect pédagogique ;
- Commande des repas en lien avec la secrétaire ;
- Participe aux réunions de directeurs des sites périscolaires PEP Alsace ;
- Explicite le contenu du projet éducatif et les directives du service dans l'écriture, la réalisation et l'évaluation du projet pédagogique de la structure ;
- Rend compte de ses actions au service PESP ;
- Est l'interlocuteur privilégié auprès des écoles dont elle en a l'attribution.

Secrétaire :

- Assure le secrétariat, gère les inscriptions, les plannings de présence, facturations, suivis de la facturation, suivi des encaissements des 2 sites La Récréation ;
- Assure la relation entre le directeur, les familles, la mairie, le gestionnaire, les prestataires.

Maîtresses de maison :

- Assure le service et l'organisation du temps de repas ;
- Prépare les goûters ;
- Entretien les locaux.

Les animateurs/trices :

- Garantit de la sécurité physique, morale et affective des enfants ;
- Se rend disponible et à l'écoute des enfants ;
- Est l'interlocuteur auprès des parents ;
- Prépare et anime les activités ainsi que les temps de vie quotidienne ;
- Anime un projet annuel et individuel sous la forme d'un atelier hebdomadaire ;
- Contribue à l'évolution du projet ;
- Participe activement aux réunions d'équipe ;
- Est force de proposition en termes d'activités et de développement d'une pédagogie active.

Organisation du temps de travail :

En dehors des temps de travail en face à face avec les enfants durant les plages horaires d'accueils, l'équipe d'animation dispose des heures dédiées à la préparation des activités, au rangement, à l'aménagement des locaux et des réunions d'équipe.

Les temps de réunion :

Par site, l'équipe se réunit chaque semaine afin d'évoquer :

- D'éventuels problèmes rencontrés durant la semaine (concernant l'équipe, les enfants, l'organisation) ;
Les points de fonctionnements positifs, les moments agréables... ;
- Les axes d'amélioration
- L'organisation de diverses tâches à effectuer (décoration du site, affichage, achats...).

Chaque trimestre :

Une réunion regroupant l'ensemble du personnel d'animation sera organisée. Ce temps sera un moment d'échanges de compétences, de mise au point et de résolution des difficultés rencontrées.

Les temps de travail individuels :

La direction dispose de du temps dédié aux tâches administratives.

L'équipe d'animation dispose dans le cadre de son emploi du temps des plages aménagées afin de préparer ses activités (se documenter, faire des recherches, prendre des contacts, organiser, se former, écrire son projet d'animation...).

Chaque animateur/trice dispose d'un suivi individuel avec sa directrice et ou la coordinatrice du service afin de travailler ses projets d'animation et d'en évaluer sa progression.

Les normes d'encadrement :

Sous la régie de notre ministère de tutelle, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et Protection des Populations (DDCSPP), nous appliquons strictement les normes d'encadrement en vigueur, à savoir :

- Accueil périscolaire :
 - ↳ 1 animateur pour 10 enfants de moins de 6 ans ;
 - ↳ 1 animateur pour 14 enfants de plus de 6 ans.
- Accueil de loisirs :
 - ↳ 1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans ;
 - ↳ 1 animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans.

Le tableau du personnel en Annexe 7 intègre l'ensemble des salariés, ainsi que leur quotité de travail.

Les PEP Alsace c'est aussi des services supports permettant le suivi et l'accompagnement opérationnel des services

On y retrouve tous les services supports nécessaires :

- Administratif, comptable et financier (comptabilité, gestion de la trésorerie, gestion budgétaire ;
- Management Interne et Ressources Humaines (recrutement, management des équipes, management de projet, gestion des carrières, gestion des payes, formations, politique RH, relations sociales en interne, veille réglementaire et juridique) ;
- Communication (suivi du plan de communication, conception de supports de communication...) ;
- Développement (pilotage de l'innovation) ;
- Informatique (gestion des ressources informatiques matérielles et logicielles) ;
- Qualité (gestion du système qualité et suivi de la satisfaction des usagers – salariés, enfants, familles, partenaires, fournisseurs).

Ils ont notamment en charge :

- La coordination logistique, administrative et pédagogique des sites du territoire ;
- Les relations avec les partenaires du territoire, la commune et le siège des PEP Alsace ;
- La représentation dans le cadre des réunions institutionnelles (commune, CAF, P.A.I, conseils d'école, réunions de partenaires, DDCSPP etc.) ;
- Le développement des axes de transversalité entre les différents sites et services ;
- L'impulsion et l'accompagnement des projets de partenariats ;
- L'organisation et le suivi des réunions du territoire ;
- La bonne gestion administrative, financière et des ressources humaines des sites.

Leur mission est de veiller au bon fonctionnement de l'association et surtout d'accompagner les équipes opérationnelles au quotidien.

Un chargé de mission pour une société inclusive

Les PEP Alsace militent pour le droit de tout enfant de jouer, de vivre et de grandir avec les autres enfants de son âge, quelle que soit la nature ou la gravité de son handicap social, physique ou mental.

L'association a donc fait le choix de se doter de compétences dans le champ du handicap et de l'inclusion sociale en recrutant un chargé de mission inclusion.

Il a notamment la mission :

- D'accompagner les équipes éducatives dans leur recherche de solutions d'accueil des enfants en situation de handicap ou présentant des troubles du comportement ;
- De mettre en place les moyens et les formations des personnels d'encadrement pour permettre l'inclusion de tous les enfants dans les activités proposées par l'association ;
- De développer des outils permettant l'accueil d'enfant en situation de handicap, de créer des malles pédagogiques destinées aux professionnels des structures de loisirs ;
- D'assurer une cohérence des politiques de soutien à l'accueil des enfants en situation de handicap sur les axes petites enfance, enfance et jeunesse.

Un service Politique Educatives et Sociales de Proximité dédié

Votre responsable, Mireille Guy assure un soutien de proximité aux directeurs(trices) de sites. Elle est assistée d'une coordinatrice Marie Defranoux et d'une assistante administrative Marion Heyer dans la planification, l'organisation et le suivi opérationnel des sites.

Les PEP Alsace sont particulièrement soucieux d'être à l'écoute de leurs clients. A ce titre, en liaison directe avec notre Directeur Général, la Responsable de Service Régionale aura le rôle de chef de projet durant la reprise des services et, conformément aux exigences de notre Système de Management par la Qualité et notre démarche RSO s'assurera de la satisfaction de toutes les parties prenantes (enfants, parents, partenaires, Municipalité, salariés) durant l'exécution de la prestation.

III. NOTRE RESPONSABILITE SOCIETALE : DEVELOPPEMENT DURABLE, SOLIDARITE, INCLUSION, DEMARCHE QUALITE, CONNECTIONS HUMAINES

La Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO) s'est imposée depuis quelques années aux organismes publics.

Se définissant comme la déclinaison volontaire du développement durable dans leur stratégie, elle reflète la manière avec laquelle ces derniers intègrent les préoccupations sociales, environnementales et sociétales dans leurs activités, en collaboration avec leurs parties prenantes.



Les PEP : Un mouvement engagé et précurseur en matière de responsabilité sociétale

Au niveau national

Dès l'origine du mouvement en 1915, les actions des associations PEP, regroupées au sein de notre Fédération Générale, sont guidées par les valeurs de Laïcité, de Solidarité, d'Égalité, de Citoyenneté et de Développement Durable.

Ces valeurs sont indissociables les unes des autres, elles s'enrichissent de leurs nécessaires interactions et participent à la construction d'une société plus inclusive, plus éclairée et plus solidaire à la fois.

Les préoccupations sociales, environnementales et sociétales font donc partie intégrante de nos missions ; elles sont aujourd'hui inscrites dans les statuts de notre Fédération Générale et des associations territoriales PEP.

Au niveau local : Les PEP Alsace

Le développement durable est au cœur de notre ADN depuis 1946.

Nous nous engageons concrètement et au quotidien **au service des Hommes, du territoire et de la biodiversité au travers d'(inter)actions équitables et responsables, partagées par le plus grand nombre.**



Acteurs majeur de l'Economie Sociale et Solidaire en Alsace, issus de l'histoire des grandes avancées sociales de l'avant-guerre, nous nous considérons comme un **vecteur d'intérêt général visant le plein exercice de la citoyenneté.**

Nous nous inscrivons dans un Projet d'utilité sociale, résolument prospectif et œuvrons sur le long terme afin de participer à la vitalité des territoires.



Les PEP Alsace sont adhérents, par contrat de licence avec l'Agence d'Attractivité de l'Alsace, à la marque ALSACE.

Cette adhésion est notre signe d'appartenance à l'identité et au partage des valeurs de l'Alsace (Excellence & Pionnier, Humanisme & Citoyenne du monde, Intensité & Plaisir, Equilibre & Créateur de liens, Optimisme & Pragmatisme) et s'appuie sur la volonté de notre territoire de construire un modèle de vie meilleure.

Nous reconnaissons au travers de cette adhésion contribuer à l'attractivité de ce territoire tant au plan local, que national et communautaire.

SOLIDARITÉ

Dès leur origine, promouvant une société plus juste et résolument solidaire, Les PEP Alsace ont créé un service « Solidarité ».

Ainsi, nous développons des outils pédagogiques, menons des actions et des campagnes en direction des écoles alsaciennes, attribuons des aides individuelles et secours d'urgence aux familles qui en ont besoin, construisons des partenariats avec les acteurs du monde de la Solidarité tels que CARITAS, les Restos du Cœur, le Secours Populaires français et l'ensemble des services sociaux des collectivités territoriales.



Nous gérons notre propre Fonds d'Aide Sociale, alimenté par 2€ de contribution volontaire par an et par enfant qui nous permet de veiller à l'égal accès de tous à l'ensemble des sites et des services que nous gérons.

Notre gestion associative et désintéressée s'exprime également par notre adhésion et notre participation à des programmes d'aide au départ (CAF, VACAF, ANCV, JPA, ...).



INCLUSION & INTÉGRATION

Depuis une dizaine d'années Les PEP ont promu la notion de **société inclusive**, garante de l'accès de tous aux droits communs : droit à l'éducation, à la culture, aux loisirs, aux soins, à la vie sociale et à l'emploi.



Les PEP Alsace sont membres fondateurs de la JPA (Jeunesse au Plein Air) qui milite l'accès aux vacances et aux loisirs pour tous.



Les PEP Alsace sont signataires de la charte de déontologie JPA pour l'accueil des personnes handicapées en milieu ordinaire et prennent toutes les mesures appropriées pour leur permettre de participer, sur la base de l'égalité avec les autres, aux activités récréatives, de loisirs et sportives.



Les PEP Alsace sont partenaires d'Enfance Plurielle 68, centre de ressources départemental pour l'inclusion des enfants et des adolescents haut-rhinois en situation de handicap dans les établissements collectifs de droit commun.

CREJH

Les PEP Alsace sont partenaires du CREJH, Centre Ressources Enfance-Jeunesse & Handicap pour l'inclusion des enfants et des adolescents bas-rhinois en situation de handicap dans les établissements collectifs de droit commun.

SAPAD

Les PEP Alsace ont développé le SAPAD, Service Pédagogique d'Aide à Domicile pour venir en aide aux enfants malades ou accidentés, afin que l'école continue à domicile...

ENVIRONNEMENT & BIODIVERSITÉ

Dès la fin des années 40, les PEP Alsace ont été précurseurs en intégrant au sein de leurs activités (classes de découvertes et séjours de vacances), la sensibilisation et l'éducation à l'environnement, la préservation de la biodiversité, la découverte et la valorisation du patrimoine local.

Cette préoccupation majeure, partie intégrante de l'histoire locale des PEP, s'est construite au travers d'un maillage étroit avec les acteurs du territoire :



En 1977, les PEP Alsace ont fait partie des membres fondateurs de l'ARIENA, Réseau associatif régional d'éducation à la nature et à l'environnement en Alsace.



En 1989, nous avons été contributeurs actifs de la mise en place du Parc Naturel des Ballons des Vosges, sur lequel sont implantés nos 3 centres permanents de vacances et de classes de découvertes, puis, en 1992, investis dans la création du Réseau Natura 2000.



En 1989, nous avons été à l'origine de la création de la coopérative de tourisme associatif AJA, aujourd'hui Terre d'Est, acteur majeur de l'économie sociale et solidaire en Alsace.



Dès le début des années 2000, notre association a engagé plusieurs de ses cadres et salariés dans une formation-action Agenda 21 impulsée par Terre d'Est.



Les PEP Alsace sont également membres de l'UNAT Grand Est, réseau d'opérateurs de l'Economie Sociale et Solidaire qui s'engagent en faveur d'un tourisme ouvert à tous, qui luttent contre les inégalités et l'exclusion, favorisent le vivre ensemble, renforcent la cohésion de tous et l'épanouissement de chacun.



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

Les centres permanents PEP Alsace sont tous les 3 dotés d'affûts ornithologiques développés en partenariat avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux.

Ensemble, nous contribuons à l'aménagement et au développement économique, social et environnemental des territoires.

ECO-RESPONSABILITÉ

La préservation de la planète, la réduction, le tri et la valorisation des déchets, la réduction de consommation des ressources fait partie intégrante de notre projet. Quelques exemples :

- Nos centres sont équipés d'éclairage basse-consommation ;
- Nous utilisons exclusivement des produits d'entretien éco-labellisés (partenariat avec le réseau COCCI pour un environnement propre) nous utilisons un véhicule ainsi qu'une trottinette électrique pour nos trajets courts ;
- Nous privilégions les déplacements en train pour les trajets plus longs ;
- Nous privilégions la visio-conférence pour nos réunions hors département ;
- Nous encourageons les déplacements domicile / lieu de travail de nos salariés à vélo ou en train en y contribuant financièrement ;
- Une chaudière filière bois a été installée dans le cadre de la rénovation de notre centre la Roche à Stosswihr en 2018.



LE GRAND PLAN
D'INVESTISSEMENT



Région Grand Est dans le cadre du Programme Climaxion

Avec le soutien de



RESSOURCES & CONNECTION HUMAINES

Le développement durable ne peut se construire qu'en prenant en considération et en impliquant l'ensemble des parties prenantes.

C'est au travers d'une démarche à la fois éducative et participative, aussi bien à l'interne qu'à l'externe que nous pouvons atteindre l'ambition et les objectifs que nous nous sommes fixés.

Le fondement de nos activités historiques (séjours de vacances et classes de découvertes), au-delà des démarches de sensibilisation et de découvertes qu'elles permettent, repose sur la notion de **vivre ensemble**.



Les PEP Alsace ont créé en 2015 un Ludo'PEP, cellule mobile de jeux coopératifs et solidaires, qui permet d'offrir l'accès aux jeux à tous, de faire découvrir et développer le jeu collectif (jeux coopératifs et solidaires, jeux de société, jeux anciens, jeux en groupes, ...), aide au développement de l'esprit d'équipe, du savoir être (« fair play »). Il aide à sortir de l'individualisme et contribue au mieux vivre-ensemble.

Pour bon nombre d'associations en France, les bénévoles sont l'un des principaux moteurs de leur développement mais que dans le même temps l'investissement « militant », notamment des jeunes, tend à baisser. Ainsi, en 2019, nous avons lancé « B(e)CONNECT - le bénévolat by PEP Alsace », outil interactif permettant de mettre en relation et rapprocher bénévoles et associations via une plate-forme dédiée et une application mobile.

La participation de tous les acteurs de notre mouvement souligne un partage des valeurs et un engagement au service du bien-être et de l'épanouissement des enfants qui nous sont confiés.

A notre gestion associative s'adosse une gouvernance démocratique et participative qui favorise la rencontre et l'échange, l'émulation interne et où le souci du bien-être de nos salariés est une préoccupation majeure.

VEILLE & DÉMARCHE QUALITÉ

Pour conduire leurs activités, les PEP s'appuient sur différentes sources d'observation du marché, dont des benchmarks, menés pour l'ensemble de nos domaines d'activités.

Par ailleurs, nous sommes à l'origine de la création de l'Observatoire des Vacances et des Loisirs des enfants et des jeunes (Ovlej), en 1999, en lien avec les principales organisations du secteur associatif intervenant dans le champ des vacances et des loisirs collectifs. Elle est aujourd'hui constituée de La Jeunesse au Plein Air (La JPA) et l'Union Nationale des Associations de Tourisme plein air (UNAT). L'Ovlej produit et mutualise des données, analyses et perspectives avec et pour les acteurs et partenaires du secteur.



Ses missions :

- Conduire des études qualitatives ou quantitatives en réponse aux besoins du secteur ;
- Mettre à disposition des acteurs une expertise sur les pratiques et enjeux du temps libre pour les enfants et les jeunes, les impacts des politiques publiques ;
- Fournir des indicateurs statistiques ;
- Réaliser une veille réglementaire et documentaire.

Dès 2006 les PEP Alsace ont souhaité étayer leur ingénierie et se sont inscrits dans une démarche qualité afin d'assurer la pérennité de leurs missions.



Nous avons également été parmi les toutes premières associations alsaciennes à être certifiées QUALITE ISO 9001 pour la conception, l'ingénierie et la commercialisation d'accueils, d'hébergements et d'animations pédagogiques.

Appui managérial et structurant, notre système qualité certifié est résolument orienté vers un objectif de satisfaction « clients » (le terme de client étant entendu au sens large, c'est-à-dire l'ensemble des parties prenantes de notre organisation : usagers, partenaires et salariés).

Son pilotage s'appuie sur un certain nombre d'outils dont :

- Veille réglementaire et analyse contextuelle (SWOT, benchmark, revue de direction) ;
- Écoute clients (enquêtes de satisfaction) et retours d'expérience (bilans, audits, ...) ;
- Process métiers et indicateurs d'activité ;
- Plan directeur Qualité et plan stratégique.

Cette démarche constitue un gage indéniable de qualité de service.

Elle permet d'assurer notre mission sociale et éducative en direction de tous les enfants et de tous les jeunes alsaciens.

Elle permet d'offrir des garanties de continuité de service efficiente et pérenne mais aussi d'amélioration continue aux collectivités qui choisissent de faire appel à nos services.



« Gourmets & Gourmands », une réalisation partenariale exemplaire

En 2018, nous avons créé notre propre cuisine PEP Alsace, « Gourmets & Gourmands » à Colmar :



en partenariat avec

Plusieurs objectifs étaient visés au travers de ce projet exemplaire :

- Proposer une cuisine plus saine, plus éthique, qui répond mieux aux enjeux de santé avec :
 - ↳ Des menus élaborés avec une diététicienne, plus variés, plus équilibrés et qui intègrent près de 30% de Bio ;
 - ↳ Une sélection de produits frais et de saison auprès des meilleurs producteurs locaux ;
 - ↳ Une production qui assure une meilleure conformité avec le PNNS (réduction du sel, du sucre et des produits surgelés, augmentation des fruits, légumes et produits frais, ...) ;
 - ↳ Des repas créatifs avec des découvertes culinaires à travers terroirs et continents.
- Proposer une cuisine maîtrisée et optimisée avec :
 - ↳ Des installations conçues dans les moindres détails : architecture moderne, équipements ergonomiques et dernier-cri (dont four basse température) ;
 - ↳ La garantie d'une préparation artisanale et authentique dans le respect du goût et de la valeur nutritive des aliments ;
 - ↳ Une équipe étoffée et une professionnalisation accrue pour assurer un savoir-faire et une maîtrise sanitaire sans faille ;
 - ↳ Une démarche éco-responsable et respectueuse du développement durable : produits éco-labellisés, réduction, tri et valorisation des déchets ;
 - ↳ Le développement de l'emploi local y compris via insertion professionnelle.

RSO & ISO 26000

Dans le prolongement de l'ensemble de ces démarches, notre projet associatif et stratégique 2021-2025 (en cours de finalisation), s'articulera autour d'une **colonne vertébrale RSO qui sera structurée par la norme ISO 26000**.

ISO 26000



IV. REGLEMENT INTERIEUR

Vous trouverez en annexe 8 notre proposition de règlement intérieur précisant les modalités d'inscriptions et de fonctionnement des sites pour les familles.

V. REPRISE DU LOGICIEL METIER



Les accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires de Wintzenheim/Logelbach sont dotés du logiciel métier BEL AMI. Satisfaits de cet outil, nous poursuivons le contrat avec ce prestataire.

Sensible et respectueuse de la collecte des données, l'Association des PEP Alsace applique strictement une procédure RGPD rigoureuse (Cf. ci-dessous).

Le portail famille

Nous souhaitons mettre en place pour la rentrée 2021 le portail famille, véritable outil de communication entre les familles et les structures.

Il est d'un intérêt 1er pour les familles qui vont pouvoir bénéficier d'un compte personnalisé et sécurisé sur lequel elles peuvent :

- Gérer les informations de leur compte (coordonnées, pièces justificatives...) ;
- S'inscrire et réserver aux différentes activités : périscolaire, mercredi et vacances ;
- Modifier ou annuler des inscriptions ;
- Consulter et payer leurs factures.

Ce portail famille est également un outil particulièrement intéressant pour nous gestionnaire car il permet de centraliser les données des familles, de gagner du temps dans la saisie des plannings et d'optimiser la gestion du secrétariat avec un meilleur suivi des inscriptions, des changements de situation, de la facturation ainsi que le partage de divers documents tels que : le règlement intérieur, le programme d'activité, la fiche d'inscription...

Par ailleurs, le portail famille permet également un pointage à distance à l'aide de tablettes. Celui-ci facilite la remonter des pointages sur le terrain et réduit ainsi la quantité des impressions papier : actuellement le site de Wintzenheim imprime 14 listes le lundi puis 8 listes les mardis, jeudis, vendredis. Le site de Logelbach imprime 5 listes par jour.

Le pointage à distance permet également à l'équipe d'animation d'accéder rapidement aux fiches enfants et ainsi consulter les informations essentielles tels que le numéro d'urgence, les allergies...

Des avantages pour toutes les parties prenantes :

- Les familles : faciliter leurs démarches administratives auprès de la structure « la Récréation » ;
- La Structure « la Récréation » : synchronisation 24/24 des données transmises par les usagers et information en temps réel de l'ensemble des informations concernant l'enfant.

RGPD

Afin de respecter la protection des données personnelles (familles, salariés, fournisseurs...), en plus des procédures propres à chaque sites (Passeport loisirs, fiches d'inscription sont stockés sous clés, accès aux dossiers informatiques familles par un code, informations liées aux salariés détenues sous clés...), une charte est établie.

Par données à caractère personnel, ou informations personnelles, on entend toute information se rapportant à une personne physique, qu'elle soit identifiée, voire simplement identifiable (ex : identité, coordonnées notamment bancaires, données de localisation, adresses IP, etc...).

Les personnes ayant vocation à manipuler des données à caractère personnel s'engageront à :

- Ne pas utiliser les données auxquelles elles peuvent accéder à des fins autres que celles prévues par leur attribution ;
- Ne divulguer ces données qu'aux personnes dûment autorisées, en raison de leurs fonctions, à en recevoir communication, qu'il s'agisse de personnes privées, publiques, physiques ou morales ;
- Ne faire aucune copie de ces données sauf à ce que cela soit nécessaire à l'exécution de leurs fonctions ;
- Prendre toutes les mesures conformes aux usages et à l'état de l'art dans le cadre de leurs attributions afin d'éviter l'utilisation détournée ou frauduleuse de ces données ;
- Prendre toutes précautions conformes aux usages et à l'état de l'art pour préserver la sécurité physique et logique de ces données ;
- S'assurer, dans la limite de leurs attributions, que seuls des moyens de communication sécurisés seront utilisés pour transférer ces données ;
- En cas de cessation de leurs fonctions, restituer intégralement les données, fichiers informatiques et tout support d'information relatif à ces données.

VI. ENTRETIEN ET MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS

Également propriétaire de locaux, les PEP Alsace ont une longue expérience de l'entretien de ceux-ci et ont sélectionné des fournisseurs locaux de qualité et professionnels.

Pour la maintenance des locaux dans le cadre des obligations d'exploitation, les contrats nécessaires sont passés avec les entreprises spécialisées.

C'est l'agent d'entretien du service logistique qui effectuera les menues charges d'entretien courant.

Pour l'entretien et la propreté, nous travaillons en partenariat avec le réseau Cocci, réseau alsacien de distribution de produits d'entretien éco-responsable.

Dans le prolongement de l'activité par les PEP Alsace, les directrices des sites travailleront avec les services Cocci pour :

- Une analyse des besoins en produit ;
- Un conseil dans l'utilisation des produits ;
- Un développement de l'utilisation des produits éco labellisés ou bio ;
- Une formation des personnels techniques à l'utilisation rationnelle des produits ;

Gestion du nettoyage de la structure

Les missions d'entretien de la structure relèvent des maitresses de maison sous l'autorité de la direction. Les locaux sont nettoyés quotidiennement selon les protocoles mis en place, leurs fonctions sont les suivantes :

- Connaissance et application des protocoles d'hygiène relatifs à la restauration en collectivité (normes HACCP) ;
- Application stricte des protocoles dans l'exécution des tâches ;
- Connaissance et application des protocoles d'hygiène relatifs à l'entretien des locaux et surfaces ;
- Entretien courant des espaces ;
- Commandes et gestion des stocks des produits d'entretien ;
- Pour les repas : maintien en température, relevés de températures, mise en plat, service, mise de table, nettoyage et rangement de la vaisselle...

VII. LES MODALITES DE CONTROLE OPERES PAR LA COLLECTIVITE

Une gestion concertée

La collectivité conservera le contrôle du service affermé. La relation de confiance entre le délégant et le délégataire est primordiale.

Tous deux doivent convenir d'un système de concertation qui leur permettra de :

- **Se tenir mutuellement informés** de tout ce qui peut concerner directement ou indirectement les accueils : l'activité en elle-même et ses caractéristiques, la situation financière, la gestion sociale du personnel, la veille législative, les adaptations du service rendues nécessaires au vu de nouveaux besoins ou de nouvelles attentes des usagers, la mise en place de projets pédagogiques spécifiques... ;
- **Proposer des décisions concertées** et faire les réajustements nécessaires dans l'intérêt des usagers et avec le souci d'équilibre budgétaire.

C'est par tous ces moyens que nous continuerons en toute transparence, à établir toutes les modalités de suivi et de contrôle du service en vue de poursuivre et améliorer la qualité de nos accueils.

Notre implantation colmarienne permettra à nos cadres d'intervenir sur site ou auprès des représentants de la Collectivité dans un délai d'un quart d'heure.

Nous resterons par ailleurs particulièrement attentifs à l'évolution de votre politique éducative et sociale (Conventions territoriales globales avec la CAF, harmonisation et optimisation des pratiques en matière d'accueils collectifs de mineurs, réforme des rythmes scolaires, ...) à laquelle nous apporterons nos compétences et toute la contribution souhaitée.

Garantie de la continuité du service

En cas d'obtention du renouvellement de la délégation, nous organiserons une réunion de travail avec vos services et nous continuerons le travail déjà initié avec les équipes :

- Suivi du projet de service avec les équipes ;
- Mise en place et fréquence des commissions de travail bi et/ou tripartites (parents / PEP Alsace / collectivité) ;
- Implication des usagers dans l'élaboration du projet de fonctionnement et d'activités ;
- Outils de gestion ;
- Utilisation des vecteurs de communication municipaux.

Dans le cadre du périmètre de notre démarche qualité, nous déployons de manière permanente nos outils d'écoute clients (fiches Qualité, questionnaires de satisfaction, ...) qui alimentent notre veille et notre plan d'action d'amélioration continue. De manière générale, nous nous conformerons de manière rigoureuse à l'ensemble des exigences administratives exprimées par votre municipalité, aussi bien en termes de procédures que de délais.

Transmission des tableaux de bord et rapports d'activités

Afin de répondre à toutes vos exigences en matière de suivi et de contrôle du service affermé, les PEP Alsace s'engagent à vous fournir en toute transparence l'ensemble des documents et tableaux de bord permettant à la commune d'apprécier les conditions d'exécution du service.

Ces rapports feront mention de l'ensemble des indications nécessaires à l'information pour l'ensemble des élus de la Collectivité, dans le strict respect des dispositions légales et réglementaires :

1. Le rapport trimestriel (annexe 9)

Il est fourni le 15 du mois suivant l'échéance trimestrielle ou après chaque période de vacances.

Ce document comporte le nombre d'enfants inscrits, le nombre d'heures réalisées, le taux d'occupation, les thèmes et projets d'activités, l'évaluation des projets, les sorties, les évènements.

2. Le rapport annuel :

Fourni le 1^{er} juin de chaque année, un rapport financier annuel et un récapitulatif de l'activité globale seront présentés.

Concernant les rapports d'activité :

Ils comporteront les relevés de fréquentation nécessaires à la gestion des relations contractuelles (dont CAF du Haut-Rhin et DDCSPP).

La fréquentation :

- L'origine géographique des enfants ;
- Le nombre d'heures réalisées ;
- Le nombre d'heures facturées ;
- Les statistiques CAF ;
- Le taux des impayés ;
- Le détail des barèmes et recettes famille.

Le fonctionnement :

- Les projets d'activités et l'évaluation du projet pédagogique ;
- Les indicateurs relatifs aux ressources humaines (organigramme, diplômes et qualifications, taux d'absentéisme, formations ;
- Un point sur les relations avec les familles et la Collectivité (la communication, les brochures d'information, le site internet...) ;
- Un point sur la restauration ;
- L'état des biens et inventaires.

Les enquêtes qualité :

- Conformément à notre démarche Qualité, une synthèse des enquêtes Qualité (indices de satisfaction par item) recueillies sera présentée ;
- Le cas échéant, un état des réclamations et réponses faites aux familles par notre Cellule Qualité des PEP Alsace.

Concernant le rapport financier :

Il comporte les éléments et focus suivants :

- Les comptes annuels du service ;
- Les différents contrats d'entretien et contrôles ;
- Les travaux réalisés et à prévoir, les investissements en cours, inventaires, achats ;
- L'analyse année N et année N-1 ;
- Méthodes et éléments de calcul économique ;
- Tableau du personnel avec masse salariale (cf. annexe 7).

Enfin, toute réunion ou visite de site jugée utile par les PEP Alsace et/ou la Collectivité sera mise en place selon les besoins rencontrés.

3. Le comité de pilotage :

Il réunira semestriellement, à l'initiative des PEP Alsace :

- Le Maire de Wintzenheim/Logelbach, Mr NICOLE ;
- L' élu en charge de l'enfance et la Jeunesse, Mme SPINHIRNY ;
- La directrice générale des services, Mme LEVI TOPAL ;
- Le responsable du service enfance/jeunesse, Mr BEY ;
- Le directeur général des PEP Alsace, Mr HAEBERLE ;
- La responsable du service PESD des PEP Alsace, Mme GUY ;
- La coordinatrice du service PESD des PEP Alsace ; Mme DEFRANOUX ;
- Un/e représentant(e) de la CAF ;
- La direction des structures ;
- Des parents délégués ou enfants fréquentant les structures.

Exemples de points qui pourront être abordés :

- Une présentation des actions pédagogiques des accueils périscolaire et extrascolaire ;
- Un bilan quantitatif, qualitatif et financier ;
- Les perspectives ;
- Divers.

Selon l'ordre du jour d'autre participant peuvent y être conviés : DDCSPP/PMI/Associations locales/Directeurs(trices) des écoles.

VIII. PLAN D'ACTION POUR DYNAMISER LES ACCUEILS DES MERCREDIS ET VACANCES SCOLAIRES

Nous savons qu'il est difficile d'atteindre un taux d'occupation optimal lors des ALSH mercredi/vacances à Logelbach. En plus, de toutes les actions déjà énumérées dans le dossier pédagogique et technique en terme d'attractivité de projet, d'implication des familles nous souhaitons accentuer une communication plus large et arriver à toucher un maximum de familles.

Pour ce faire :

- Nous continuerons à nous assurer que les écoles diffusent à l'ensemble des élèves nos plaquettes mercredis/vacances. Nous créerons des flyers à diffuser dans tous les lieux d'accueils du public ;
- Nous fournirons mensuellement pour les mercredis et par période de vacances scolaires, les plannings d'activité pour une mise en ligne sur le site internet et la page facebook de la Collectivité ;
- Nous pourrions également nous tourner vers les services d'assistantes sociales de la CPAM pour permettre du répit aux personnes en longue maladie ou maladie chronique lors de traitements lourds ;
- Nous poursuivrons la communication auprès du CMPP PEP Alsace de Colmar, du CCAS de la Ville de Wintzenheim, du Conseil Départemental du Haut-Rhin, de PMI, la CAF en tant que relai d'information ;
- Nous ferons connaître notre offre de service auprès de Pôle Emploi rattaché à la Collectivité par affichage et flyers, information auprès des médiateurs et/ou conseillers.

IX. ASSURER LA SECURITE DE NOS USAGERS ET DE NOS PERSONNELS LORS D'UNE CIRCONSTANCE EXCEPTIONNELLE

Au vu de notre longue expérience en matière de gestion d'accueils collectifs de mineurs, que ce soit au niveau de nos 3 centres permanents (Classes de découvertes et séjours de vacances) ou de nos sites périscolaires, nous avons très tôt établi **des procédures de gestion de crise**, aidés en cela par une maîtrise des process méthodologiques (certification Qualité Iso 9001 de 2006 à 2020).

Adossées à notre système Qualité, celles-ci sont construites de manière concertées (avec nos équipes et tenant compte des exigences de la collectivité), rigoureuses, documentées et sont régulièrement réinterrogées par nos retours d'expérience.

Notre **procédure générale** (cf annexe 10) précise notre stratégie de gestion des situations de crise au sein des accueils et des centres PEP Alsace, c'est à dire :

1. Accident ;
2. Incendie ;
3. Intrusion ;
4. Comportement à risques (fugue, tentative de suicide, mœurs ...) ;
5. Épidémie ;
6. Intoxication ;
7. Catastrophe naturelle, ...

S'agissant des comportements à risques (4), nous y avons adossé une instruction spécifique (cf. annexe 10.1).

S'agissant de la COVID ou de toute autre circonstance exceptionnelle de même nature nous y adossons :

- La procédure ministérielle de la DJEPVA ;
- Le Protocole de conduite à tenir par les salariés en cas de suspicion (cf. annexe 10.2 ; 10.3).

Ces outils permettent d'aborder et de gérer de manière rapide, efficace et concertée toute situation qui mettrait en péril la sécurité physique et morale des personnes placées sous notre responsabilité, enfants et salariés en tête, de même que les parents ou toute autre personne susceptible d'être présente ou d'intervenir sur nos accueils. Ils comportent également une **fiche de suivi d'incident** qui garantit un suivi efficient, une parfaite traçabilité ainsi que l'enregistrement des retours d'expérience.

Nos systèmes et abonnements de veille active (dont DDCSPP, Fédération Générale des PEP, UNAT, DJEPVA, JPA ...) nous assure des sources d'informations multiples et sûres.

Parallèlement, le Document Unique d'Evaluation des Risques (DUER) de chaque site est tenu à jour régulièrement par l'équipe de direction, en lien avec l'équipe PESP et du service des Ressources Humaines des PEP Alsace (siège).

L'identification, l'analyse et le classement des risques sont répertoriés en collaboration avec la médecine du travail. Celle-ci donne les conduites à tenir en termes de prévention et de sécurité pour les salariés aussi bien liées au poste de travail mais aussi plus largement aux maladies infectieuses, à une intrusion attentat, aux contraintes psychosociales.

Il est à noter que nos procédures garantissent un relai d'informations rapide et systématique auprès :

- De notre Direction Générale et de notre Président ;
- Des cadres de l'Association.

La cellule d'alerte est ensuite déclenchée pour mettre en œuvre toutes les mesures nécessaires pour prévenir, protéger et accompagner équipes, enfants et familles, selon les protocoles en vigueur.

La collectivité est automatiquement et systématiquement informée de toute situation de cet ordre. Le degré et le moment de l'alerte dépend de la gravité des faits et du besoin ou non d'associer les élus aux prises de décision qui en découlent.